



Communauté de communes Sèvre & Loire

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020-2021

Edito

La présentation annuelle d'un rapport d'activités est un temps fort : cet exercice permet de prendre un peu de recul et de hauteur pour analyser les avancées de notre intercommunalité.

Malgré un contexte difficile avec une crise sanitaire qui dure, la jeune Communauté de communes Sèvre et Loire a néanmoins poursuivi, depuis le nouveau mandat 2020 l'harmonisation de son fonctionnement et son action en faveur de l'attractivité de son territoire et la qualité de vie de ses habitants.

Un important travail de prospective a ainsi été engagé pour préparer l'avenir. Il a permis d'élaborer un projet de territoire qui constitue la feuille de route de la Communauté pour les 6 prochaines années à minima. Ce plan d'actions vise notamment à créer les conditions d'un développement équilibré et durable, apte à maintenir et permettre l'accueil des familles et des activités sur le territoire, avec notamment la compétence Ecole de Musique et la reprise en régie des piscines.

Ce projet est ambitieux car il vise à toujours maintenir la vitalité de notre territoire tout en faisant face au défi des transitions écologiques, climatiques et énergétiques. Pour ce faire, notre futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et notre Plan Climat Air Energie (PCAET) en cours d'élaboration comme nos schémas directeurs de l'eau potable et de l'assainissement vont nous permettre de préparer cet avenir pour que la Communauté de communes Sèvre et Loire soit apte à s'adapter et à agir pour la qualité de son cadre et de sa qualité de vie. La prise de compétence « mobilités » en 2021 va également en ce sens et permettre de répondre aux besoins de déplacements sur le territoire et au-delà.

Ce rapport d'activités donne aussi une vision de l'action quotidienne de notre intercommunalité au service des habitants et des entreprises. Déchets, eau, assainissement, solidarité, piscines, enfance, école de musique...sont quelques illustrations loin d'être exhaustives de son action de tous les jours au service du territoire.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce rapport d'activités.

Christelle BRAUD,

Présidente de la Communauté de communes Sèvre & Loire

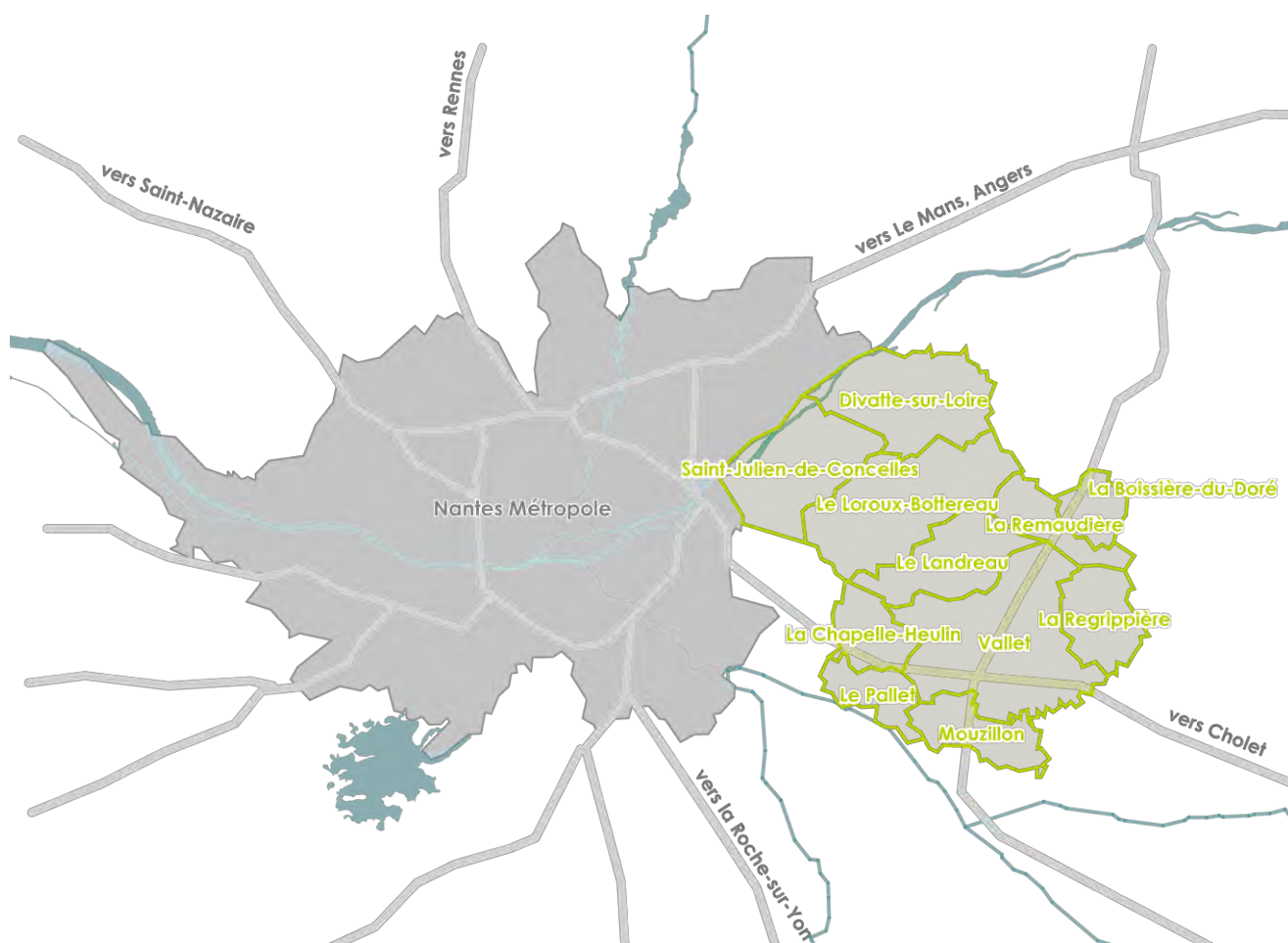


Présentation de la CCSL

- Le territoire de la CCSL

La Communauté de communes Sèvre et Loire, créée au 1^{er} janvier 2017, née de la fusion de la Communauté de communes Loire Divatte et de la Communauté de communes de Vallet, est située au sud-est de Nantes, dans le Vignoble Nantais.

Elle regroupe 11 communes : Divatte-sur-Loire, Mouzillon, La Boissière-de-Doré, La Chapelle-Heulin, La Regrippière, La Remaudière, Le Landreau, Le Loroux-Bottereau, Le Pallet, Saint-Julien-de-Concelles, Vallet et 48 000 habitants environ.



- La population

La population de la CCSL se répartit ainsi :

Populations légales 2018 en vigueur au 1er janvier 2021

	population municipale					population totale				
	2006	2011	2016	2017	2018	2006	2011	2016	2017	2018
Vallet	7906	8549	8953	9015	9182	8168	8793	9256	9185	9358
Le Loroux Bottereau	6023	7339	8126	8227	8327	6108	7458	8267	8360	8461
Saint Julien de Concelles	6692	6801	6888	6917	7123	6796	6938	7004	7015	7225
Divatte sur Loire	4738	5216	6713	6844	6909	4813	5279	6811	6943	7030
La Chapelle Heulin	2715	3127	3265	3263	3280	2747	3158	3309	3308	3328
Le Pallet	2577	3029	3236	3239	3248	3630	3087	3286	3292	3298
Le Landreau	2701	2879	2977	2995	3024	2959	3153	3263	3291	3319
Mouzillon	2418	2641	2810	2830	2847	2464	2688	2834	2882	2901
La Regrippière	1422	1544	1525	1527	1529	1443	1574	1551	1553	1554
La Remaudière	1047	1195	1284	1285	1287	1065	1209	1295	1298	1300
La Boissière du Doré	822	916	1040	1045	1049	833	929	1056	1064	1067
CCSL	39061	43236	46817	47187	47805	41026	44266	47932	48191	48841

Population INSEE au 1er janvier 2022

Communes	Population Municipale	Population Totale	source
Divatte sur Loire	6 975	7 097	INSEE - Les populations légales millésimées 2019 entrent en vigueur le 1 ^{er} janvier 2022. Elles sont authentifiées par le décret N°2021-1946 du 31 décembre 2021. Elles sont calculées conformément aux concepts définis dans le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population, modifié par le décret n° 2019-1302 du 5 décembre 2019. A partir des populations légales 2017, la population comptée à part n'intègre plus les personnes sans domicile fixe rattachées à la commune.
La Boissière du Doré	1 054	1 072	
La Chapelle-Heulin	3 357	3 406	
La Regrippière	1 525	1 550	
La Remaudière	1 290	1 303	
Le Landreau	3 083	3 379	
Le Loroux-Bottereau	8 397	8 532	
Le Pallet	3 257	3 308	
Mouzillon	2 865	2 919	
St Julien de Concelles	7 392	7 498	
Vallet	9 460	9 639	
TOTAL	48 655	49 703	

- Les compétences de la CCSL

Les compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire :

- Le soutien (ingénierie, accompagnement technique, financier, hors portage immobilier) au dernier commerce alimentaire de proximité et/ou commerce ayant une base alimentaire offrant du multiservice
- L'aménagement et l'accompagnement au développement des pôles commerciaux d'intérêt communautaire suivants :
 - Le Val Fleury 1 et 2 et La Noue situés à Divatte-sur-Loire,
 - L'Aulnaie situé à Saint-Julien-de-Concelles
 - Les Dorices commerciales et la ZAC du Brochet, situés à Vallet
 - La Landelle situé au Loroux-Bottereau
 - La zone de convergence entre Saint-Julien-de-Concelles et Le Loroux-Bottereau.

Sont d'ores et déjà exercées comme actions de développement économique le Point Relais Emploi et le soutien à la qualification et l'insertion professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans, ainsi que le soutien et partenariat aux organismes et associations intervenant pour le développement de l'emploi et du développement économique dont le rayonnement est reconnu communautaire.

- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme :

Définition de la politique touristique d'accueil et d'information de dimension communautaire et soutien des organismes qui s'y engagent

Opérations de promotion et de communication touristique concernant l'ensemble du territoire communautaire

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
 - a) L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique.
 - b) L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau.
 - c) La défense contre les inondations et contre la mer.
 - d) La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Les compétences supplémentaires

- **Politique du logement et du cadre de vie d'intérêt communautaire**

- Politique du logement social d'intérêt communautaire au travers d'un Programme Local de l'Habitat (P.L.H.)
- Action par des opérations d'intérêt communautaire en faveur des personnes défavorisées. Sont considérés d'intérêt communautaire :
 - ✓ Gestion des logements temporaires sociaux, et des logements pour personnes victimes de violences conjugales, hors logements de secours
 - ✓ Gestion des locaux affectés aux associations caritatives d'intérêt communautaire

- **Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire**

- a) Sont d'intérêt communautaire :
 - Les voiries situées à l'intérieur des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale

- La voie communale servant à l'accès de la zone d'activités de la Noé Bachelon au Loroux-Bottereau, située entre la Route Départementale n° 115 et la Voie Communale n° 23 ; cette voie est dénommée "Louis Lumière"
- La voie desservant l'entreprise Castel située à La Chapelle-Heulin

b) Travaux de fauchage et débroussaillage des accotements et fossés des voies communales et chemins ruraux

- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire

Est d'intérêt communautaire la construction et la gestion des piscines :

- Naïadolis située à Vallet
- Divaquatic située au Loroux-Bottereau

- Action et politique sociales

a) Action sociale en faveur du maintien à domicile

Gestion d'un service d'aide à domicile

Participation et soutien au réseau gérontologique

Gestion du Service de Soins Infirmiers à Domicile suivant l'autorisation de l'ARS

b) Construction et gestion de la maison de retraite EPHAD situé à Vallet

c) Soutien à la construction et la gestion du Potager Associatif

d) Soutien et partenariat aux associations à caractère social et caritatif dont le rayonnement est communautaire

- Politique culturelle

a) Réseau de lecture publique

Mise en réseau des bibliothèques, acquisition des fonds, matériels et mobiliers, gestion du fonctionnement, programme d'animations, politique tarifaire, soutien aux structures et actions dans le domaine de la lecture publique à rayonnement communautaire

b) Enseignement musical :

Gestion de l'école de musique Sèvre & Loire,

Partenariat et soutien aux activités musicales,

Construction et gestion de l'équipement "école de musique" de Divatte sur Loire,

Les interventions en milieu scolaire seront réglées par voie de conventionnement et n'entrent pas dans la définition de l'intérêt communautaire de cette compétence.

c) Démarche Pays d'Art et d'Histoire et animations de conventions culturelles

d) Soutien à la gestion du Musée du Vignoble Nantais

e) Soutien et partenariat aux actions culturelles dont le rayonnement est communautaire

f) Gestion des transports des établissements scolaires des communes vers des équipements culturels structurants tels que les cinémas, ...

- **Politique d'animation sportive et de loisirs**

a) Soutien aux associations, actions et manifestations sportives à destination des jeunes dont le rayonnement est communautaire

b) Soutien à l'animation sportive départementale

c) Gestion des transports des établissements scolaires et des ALSH des communes vers :

- des équipements sportifs pour les communes ne disposant pas d'équipement sportif polyvalent fermé

- les équipements aquatiques du territoire dans le cadre de l'enseignement scolaire obligatoire

- **Politique éducative, action en direction de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la parentalité**

- a) Gestion du Relais Assistantes Maternelles
- b) Coordination des politiques contractuelles de financement en matière de petite enfance, enfance, jeunesse, et parentalité et des actions réalisées dans ce cadre par l'EPCI et de ses communes-membres sur le territoire
- c) Soutien et partenariat avec les associations à caractère d'accueil et d'accompagnement à la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la parentalité dont le rayonnement est communautaire

- Soutien et coordination des actions du Centre socio-culturel

- **Etudes préalables en vue de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**

- Politique de promotion du territoire

- a) Soutien et partenariat aux actions participant à la promotion et l'attractivité du territoire dont le rayonnement est communautaire
- b) Soutien et partenariat des actions de promotion à caractère international (jumelage)
- c) Construction et gestion de l'équipement Centre d'Activités de Plein-Air à St Julien de Concelles
Gestion des transports des établissements scolaires des communes vers cet équipement structurant
- d) Aménagement, entretien et gestion des aires de camping-cars

- Transports et déplacements

- a) Organisation de la mobilité en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité sur son ressort territorial **dans le cadre des dispositions de l'article L1231-1-1** du Code des Transports
- b) Aménagement des équipements connexes aux ouvrages ferroviaires à la gare intercommunale du Pallet
- c) Création, aménagement, entretien et balisage des liaisons douces et sentiers de randonnées pédestres

- Assainissement

- a) Gestion d'un service public d'assainissement non collectif (Spanc) : contrôles de conception et de réalisation des installations neuves ou réhabilitées, contrôles périodiques de bon fonctionnement des installations existantes
- b) Réhabilitation groupée d'assainissements non collectifs : maîtrise d'ouvrage publique pour la partie "études" et accompagnement technique et financier pour la partie "travaux"
- c) Gestion du service public d'assainissement collectif, collecte et traitement

- Eau potable

- a) Production, distribution et transport de l'eau potable

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

- a) Animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.

- Etude, construction, gestion et exploitation d'un crématorium
- Sécurité, défense et ordre public
- a) Soutien au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)
- b) Entretien et remplacement des bornes d'incendie
- c) Construction et entretien des gendarmeries
- Politiques contractuelles

La Communauté de communes adhère au Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais pour les dispositifs contractuels de financement et d'actions initiés et suivis par celui-ci.

- **Autres compétences en matière d'aménagement de l'espace communautaire :**
 - Constitution de réserves liées à l'exercice des compétences communautaires.
 - Etudes pour l'aménagement et la valorisation de l'agriculture et des espaces agricoles
 - Accessibilité aux personnes handicapées : conformément à l'article 18 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005, la création et l'animation de la Commission Intercommunale d'Accessibilité des Personnes Handicapées (CIAPH)

Les évolutions de compétences de la CCSL

Plusieurs mouvements de transfert de compétences ont été opérés en 2021 :

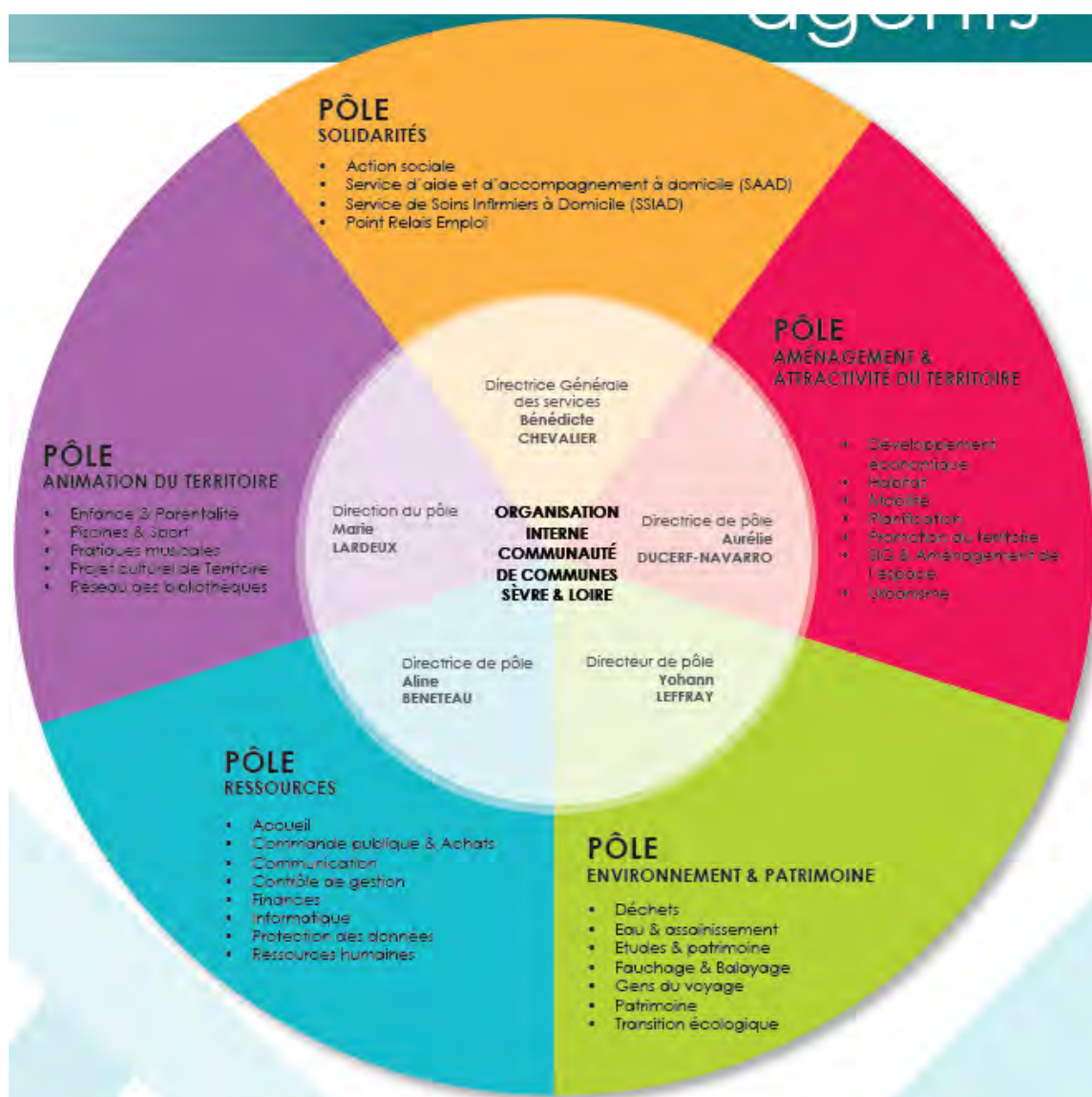
- Le 17 février 2021, la Communauté de communes Sèvre et Loire a inscrit la compétence « Ecole de musique » au titre des compétences facultatives en matière de politique culturelle au 1er septembre.
- Le 24 mars 2021, la Communauté de communes Sèvre et Loire a inscrit la compétence : Organisation de la mobilité en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité sur son ressort territorial dans le cadre des dispositions de l'article L1231-1-1 du Code des Transports à partir du 1er juillet.
- Le 20 octobre 2021 prise de compétence : Etude, construction, gestion et exploitation d'un crématorium

- **L'organisation des services de la CCSL**

L'organisation de la Communauté de communes Sèvre & Loire se déploie en 5 pôles :

- Ressources
- Aménagement et Attractivité du Territoire
- Animation du Territoire
- Environnement et Patrimoine
- Solidarités.

Cette organisation est amenée à évoluer régulièrement pour répondre au projet politique des élus au service du territoire, aux nouvelles compétences décidées, au développement de nouvelles politiques publiques nationales ou locales.



BILAN DES ACTIONS 2020-2021

de la Communauté de communes Sèvre & Loire

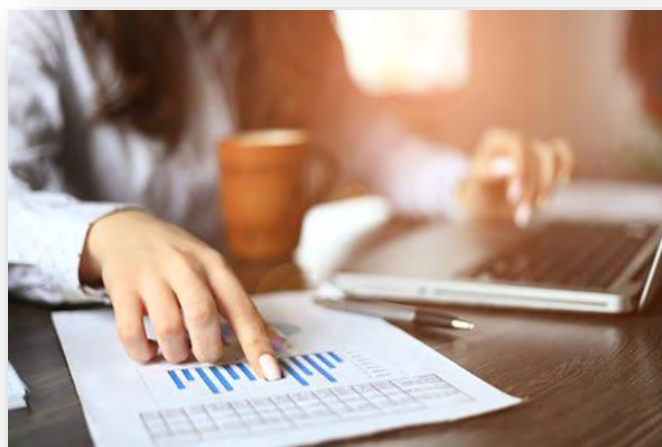
Direction Générale

- **Composition de l'équipe** : 2 collaboratrices

Au 1^{er} septembre 2021 départ à la retraite de Marie-Annick VINCENT – assistante de direction – remplacée par Claire BLANDIN.

Chiffres clés

- Les délibérations : 209 en 2020 et 218 en 2021
- Les Arrêtés : 147 en 2020 et 260 en 2021
- Nombre de conseils : 11 en 2020 et 11 en 2021
- Nombre de bureaux : 42 en 2020 - 39 en 2021
- Nombre de Conférence des Maires : 3 en 2021



Faits marquants de la Vie Institutionnelle

- 2020 :
 - Installation de la gouvernance communautaire
 - Election de la Présidente, des Vice-Présidents
 - Constitution du bureau communautaire
 - Définition d'une nouvelle feuille de route pour le mandat 2020-2026
- 2021 :
 - Création de la Conférence des Maires
 - Elaboration et signature du pacte de gouvernance
 - Elaboration et signature du CRTE : Contrat Relance et Transition Ecologique

BILAN DES ACTIONS 2020-2021

de la Communauté de communes Sèvre & Loire

Pôle Ressources



Accueil général

- **Composition de l'équipe** : 4 collaboratrices
- Missions du Service :
 - Accueillir, orienter et renseigner le public extérieur, en visite, par téléphone ou par mail
 - Enregistrer le courrier arrivé et affranchir le courrier à partir
 - Gérer la réservation des salles internes et externes
 - Prendre les RDV et assurer la gestion administrative du Point Justice
 - Assurer une veille médiatique en vue de créer une revue de presse

Chiffres clés :

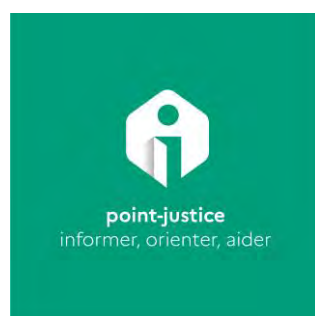
en 2020	en 2021
<ul style="list-style-type: none">○ 14 823 appels○ 5 918 visites○ 16 904 courriers affranchis○ 5 100 courriers traités	<ul style="list-style-type: none">○ 21 974 appels○ 10 194 visites○ 17 830 courriers affranchis○ 2082 courriers traités

Le Point d'Accès aux Droits, un service au service des citoyens

Labellisation du PAD, le 1^{er} février 2020.

- Les permanences labellisées en Point d'Accès au Droit (PAD) par le CDAD le 1^{er} février 2020.
- 408 usagers reçus en rendez-vous et coordination avec les professionnels du Droits dans le cadre des Permanences d'Accès au Droit en 2020 et 471 en 2021
- 76 permanences de PAD sur l'année 2020 et 89 en 2021

Changement de nomination au 1^{er} janvier 2021 : **le Point d'Accès au Droit devient le** Point Justice.



Communication

- **Composition de l'équipe** : 2 collaboratrices
- Missions du Service :
 - Promouvoir le territoire et les actions des services et de l'intercommunalité, du projet politique des événements de la collectivité via plusieurs canaux de médias
 - Accompagnement des équipes dans leur communication
 - Accompagnement & développement de nouveaux outils numériques pour faciliter le quotidien des usagers des services et des équipes

Création de logo et déclinaison de celui-ci sur plusieurs thématiques

La création graphique déjà élaborée pour le PLUi a été déclinée sous toutes les thématiques qui en avaient besoin :

- Culture, avec des déclinaisons pour le PCT, le Réseau des bibliothèques et l'école de musique



- Mobilités



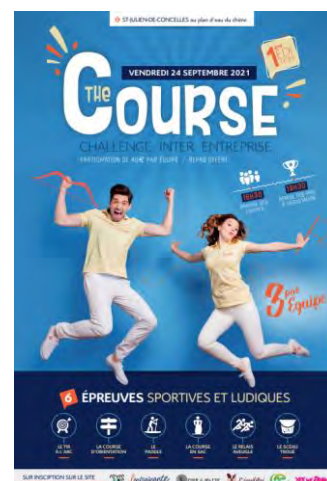
Un nouvel outil de communication à destination de la population : le Journal Sèvre & Loire

- 1 en juin 2021 sur la feuille de route des élus communautaires
- 1 en octobre 2021 sur le PCAET, Plan Climat Air Energie Territorial



Des supports adaptés pour chaque thématique

- Réalisation de la communication sur Vivre autrement du Réseau des bibliothèques
- Création d'un agenda culturel de territoire avec possibilité d'inscrire les événements pour tous les acteurs culturels du territoire en ligne sur openagenda.
- Création des supports de communication pour promouvoir la nouvelle école de musique intercommunale réparties sur 2 sites du territoire, Pôle musical Sèvre à Vallet et Pôle musical Loire à Divatte-sur-Loire :
- Forte mobilisation pour la période des inscriptions : 1 livret, 1 flyer, 1 affiche réalisée + campagne de communication globale sur Internet et les réseaux sociaux
- Création d'une page Facebook Ecole de musique
- Conception de la communication de l'évènement Festi' Famille
- Réalisation d'une plaquette pour le service Planification distribuée avec le journal de la CCSL et imprimée à 25 000 exemplaires
- Réalisation d'un calendrier de collecte des déchets pour les 20 000 foyers du territoire
- Réalisation des carnets du logement à disposition des élus et des habitants pour disposer d'un outil stratégique sur la question de l'habitat en Sèvre & Loire.
- Réalisation des supports de communication pour le nouvel événement économique THE COURSE
- Réalisation des supports de communication pour Festi' Loire.
- Réalisation de vidéos pour présenter la Présidente et les élus communautaires.
- En 2021, réalisation d'une vidéo avec l'ensemble des agents de la CCSL pour souhaiter des bonnes fêtes de fin d'année.
- Création d'un site internet PCAET



La CCSL, présente sur les réseaux sociaux !

- Facebook : 2220 abonnés !
- Création d'une page LinkedIn en 2021

Développement de la communication interne, comme moyen de cohésion et d'information des équipes

- Organisation de 4 événements pour les agents de la CCSL
- Mise en place d'une newsletter pour les agents de la CCSL à raison d'une Newsletter par semaine.
- Lancement d'une réflexion en 2021 sur la réalisation d'un site intranet à destination des collaborateurs de la CCSL

Commande publique

- **Composition de l'équipe** : 1 collaborateur
- Missions du service :
 - Conseiller et accompagner les équipes dans la définition du besoin, du choix des procédures et le suivi des procédures internes
 - Rédiger les pièces contractuelles
 - **Gérer l'ensemble de la procédure de passation de la commande publique**
 - Coordonner les passations de certains groupements de commandes pour plusieurs collectivités du territoire
 - Assurer une veille juridique sur les achats et la commande publique
 - **Construire et suivre la politique d'achat de la collectivité en collaboration avec le service contrôle de gestion**
 - Répondre aux sollicitations des communes concernant les marchés publics

Chiffres clés

- 50 marchés passés et / ou initiés en 2020-2021
- Environ **10,7 millions d'euros** en valeur sur les années 2020 et 2021
- Une trentaine de sollicitations de la part des communes pour des questions spécifiques aux marchés ou de relecture de pièces contractuelles

Un accompagnement transversal

- Animation de groupes de travail autour des familles d'achat dans le cadre de la politique d'achat en relation avec le service contrôle de gestion
- **Élaboration d'une stratégie d'achat durable** dans le cadre de la création du PCAET
- Soutien juridique sur la sortie du contrat de délégation de service public sur l'établissement aquatique Naïadolis
- Rencontres de chacune des communes du territoire afin d'effectuer un état des lieux de la commande publique sur le territoire
- Définition d'une nouvelle stratégie d'achat du matériel informatique



Principale action réalisée

Création d'une politique d'achat

En collaboration avec le service contrôle de gestion, le service commande publique a participé à la création d'une politique d'achat. Elle constitue une stratégie globale afin de mieux maîtriser les dépenses. C'est également un ensemble de bons gestes à adopter au quotidien : constats, définition du besoin, procédure à appliquer....

Elle est d'abord mise en place sur les charges de fonctionnement. Au regard de la multitude des dépenses au sein de ces charges, vingt familles homogènes d'achat ont été créées (ex : maintenance, entretien, fournitures de bureau...). Chacune est à tour de rôle retravaillée et réorganisée.

Trois axes gouvernent les achats : l'efficacité, le dialogue avec les fournisseurs ainsi que le développement durable.

Contrôle de Gestion

- Composition **de l'équipe** : 1 collaborateur
- Missions du Service :
 - Mettre en place une démarche de contrôle de gestion
 - Assurer le traitement des impayés de la collectivité
 - Accompagner à la mise en place d'outils de suivi des consommations
 - Mettre en place et suivre une politique d'achat, en lien avec la commande publique

Chiffres clés

- **56 % c'est le résultat des impayés recouvrés, soit 273 231 €** sur les 480 888 € impayés enregistrés au 31/08/2018

De nombreuses relances ont été effectuées auprès des usagers qui ne paient par leurs factures de déchets, d'assainissement, de transports scolaires ou autres. Des actions de sensibilisation sont également mises en place.

- Provisions de 59 **947 €**

Afin de prendre en compte le risque d'impayés pour la CCSL, il a été décidé de mettre en place en 2021 une provision, qui reprend 80 % des créances de 2011 à 2018 (- 2 années) + risques liquidation.

La provision sera réajustée chaque année en fonction des états des restes, des créances éteintes.

- 100 étant le nombre de benchmarks créées (par service, managers, directeurs de pôle, budget finances, impayés, RH, politique d'achat 20 familles)

- **20 familles créées pour une politique d'achat** transversale et thématique : Services extérieurs, Aménagement de zones, Reversement, Entretien, Energie Fluides, Communication, Maintenance, Divers, Location, Impôt, Honoraires, Carburant, Affranchissement, Assurance, Télécommunication, Frais de Mission, Bibliothèque, Formation, Etudes Contrôles Diagnostics, Fournitures de bureau

Principales actions réalisées

- **Mise en place en 2020 d'une politique d'achat globale pour la CCSL.** 20 familles ont été créées pour représenter les types de charges de fonctionnement (total des charges de fonctionnement en 2021 = 7 176 525 €) afin d'améliorer ou de souligner la qualité des achats effectués par la CCSL.

8 familles ont été travaillées en 2020 et 2021 : Energie Fluides, Maintenance, Carburant, Affranchissement, Assurance, Frais de Mission, Bibliothèque, Fournitures de bureau

Les gains sont multiples :

- Optimisation financière de 47 000 € en 2021
- Meilleure connaissance de nos contrats
- Amélioration de la qualité des prestations commandées
- Sécurisation juridique des procédures
- Optimisation de notre fonctionnement

- **Mise en place d'un nouvel outil de pilotage et de gestion commun à tous** : le benchmark. C'est un outil qui :



- permet d'accompagner les équipes dans le pilotage de leurs dépenses et recettes, dans le suivi des impayés et de la politique d'achat, ainsi que le service RH dans le contrôle de la paie.
- facilite la transparence et la visualisation rapide des comptes, en adoptant pour chacun l'outil de gestion qui correspond à ses attentes et ses besoins, chacun devient autonome et a connaissance de sa gestion
- ouvre sur une lecture globale des comptes (à N-1, N-2 et année en cours + prévisions budgétaires).

L'utilisation de cet outil a été étendu en 2021 pour mettre en place un atterrissage prévisionnel du compte administratif 2021 dès le mois de septembre, pour la saisie du budget primitif par les services, pour la mise en place d'une prospective à 3 ans.

- **Mise en place d'un contrôle interne de la paie**, notamment sur les transferts entre le logiciel RH (la paie) et le logiciel finances (pour les paiements), particulièrement sur les caisses patronales, ce qui a donné lieu à des régularisations de cotisations en faveur de la CCSL.

- Présentation du coût des compétences de la CCSL **à l'habitant.**

A partir des charges de fonctionnement, il a été établi le coût de chaque compétence thématique gérée par la Communauté de communes à un coût à l'habitant en prenant en compte la population totale du territoire.

- Accompagnement des services de la CCSL sur différentes thématiques



Finances

- **Composition de l'équipe** : 4 collaboratrices
- Missions du Service :
 - Assurer la gestion comptable, financière et budgétaire de la CCSL
 - Assurer une présentation des chiffres fiable, transparente et pédagogique
 - Mettre en place une prospective financière de la collectivité

Chiffres clés

- Résultats comptables 2021

		Dépenses	Recettes	Résultat 2021
Budget Principal	Fonctionnement	15 643 013.79 €	21 541 688.51 €	5 898 674.72 €
	Investissement	2 479 437.44 €	2 970 685.02 €	491 247.58 €
Budget Gestion des Déchets	Fonctionnement	5 153 544.41 €	6 491 319.65 €	1 337 775.24 €
	Investissement	404 516.32 €	557 026.06 €	152 509.74 €
Budget SPANC	Fonctionnement	172 447.85 €	184 806.45 €	12 358.60 €
	Investissement	2 983.50 €	42 038.58 €	39 055.08 €
Budget Assainissement	Fonctionnement	2 421 036.71 €	4 122 910.77 €	1 701 874.06 €
	Investissement	5 961 554.08 €	5 108 162.71 €	- 853 391.37 €
Budget Gestion des Piscines	Fonctionnement	1 365 143.85 €	2 477 354.58 €	1 112 210.73 €
	Investissement	311 340.71 €	585 734.76 €	274 394.05 €
Budget Ateliers Relais	Fonctionnement	56 312.84 €	531 346.43 €	475 033.59 €
	Investissement	169 607.04 €	195 798.84 €	26 191.80 €
Budget Aménagement de Zones	Fonctionnement	3 301 323.60 €	4 942 127.58 €	1 640 803.98 €
	Investissement	4 086 660.51 €	2 711 894.06 €	- 1 374 766.45 €
	Fonctionnement			12 178 730.92 €
	Investissement			- 1 244 759.57 €

- Endettement

Au 31/12/2021 : 68 emprunts en cours dont 1 nouvel emprunt pour la construction de la station d'épuration de La Regrippière.

Taux moyen de l'ensemble des contrats : 2,67%.

Montant total restant à rembourser : 18 137 692,65 € selon la répartition suivante :

1 994 967,99 €, c'est le remboursement du capital prévu en 2022.

469 658,44 €, c'est le montant des intérêts à payer en 2022.

L'annuité totale 2022 sera de 2 464 626,43 €.

Budgets



Budget	%	Montant
Budget Assainissement	61.04	11 071 890.61
Budget Principal	18.55	3 364 640.57
Gestion des déchets	10.07	1 826 056.92
Aménagement des zones	5.32	964 069.55
Atelier Relais	5.02	911 035.00
TOTAL		18 137 692.65

- Fiscalité

Total de la fiscalité des ménages :

	TH	TFB	TFNB	Total	€/habitant
2017	3 467 081 €	209 387 €	109 560 €	3 786 028 €	79,00 €
2018	3 571 320 €	215 872 €	110 215 €	3 897 407 €	81,31 €
2019	3 760 695 €	225 254 €	131 787 €	4 117 736 €	85,91 €
2020	3 887 064 €	234 491 €	133 096 €	4 254 651 €	88,29 €
2021	97 126 €	222 209 €	133 286 €	452 621 €	9,27 €
2021 bis	4 110 882 €	222 209 €	133 286 €	4 466 377 €	91,45 €

Le produit total fiscal provenant des ménages a fortement chuté de 89 % en 2021 par rapport à 2020 en raison de la réforme de la taxe d'habitation, compensée par l'Etat. En intégrant ce reversement, le produit global évolue de 4.97%.

Total de la fiscalité des entreprises :

	CFE	CVAE	TASCOM	IFER	Total	€/habitant
2017	3 287 034 €	1 763 788 €	621 432 €	189 623 €	5 861 877 €	122,30 €
2018	3 464 514 €	1 825 376 €	461 325 €	177 199 €	5 928 414 €	123,68 €
2019	3 388 049 €	1 940 964 €	594 975 €	179 149 €	6 103 137 €	127,33 €
2020	3 589 009 €	1 909 062 €	558 756 €	186 981 €	6 243 808 €	129,56 €
2021	2 839 422 €	1 997 183 €	514 834 €	203 287 €	5 554 726 €	113,73 €
2021 bis	3 700 951 €	1 997 183 €	514 834 €	203 287 €	6 416 255 €	131,37 €

Le produit total fiscal provenant des entreprises est en hausse de 2,76 % en 2021 par rapport à 2020, en intégrant la compensation de l'Etat sur la réforme des locaux industriels.

Actions réalisées :

- Mise en place d'une régie de recettes pour les 2 piscines du territoire à partir du 1^{er} septembre 2021.
- Travail sur l'harmonisation des pratiques des 2 écoles de musique, analyse et proposition de tarifications pour la rentrée 2021.
- Accompagnement sur la reprise de données et la facturation du nouveau logiciel de l'école de musique.
- Accompagnement sur la modification de la tarification du SPANC.
- Démarrage du projet Pacte financier et fiscal avec le bureau d'études.

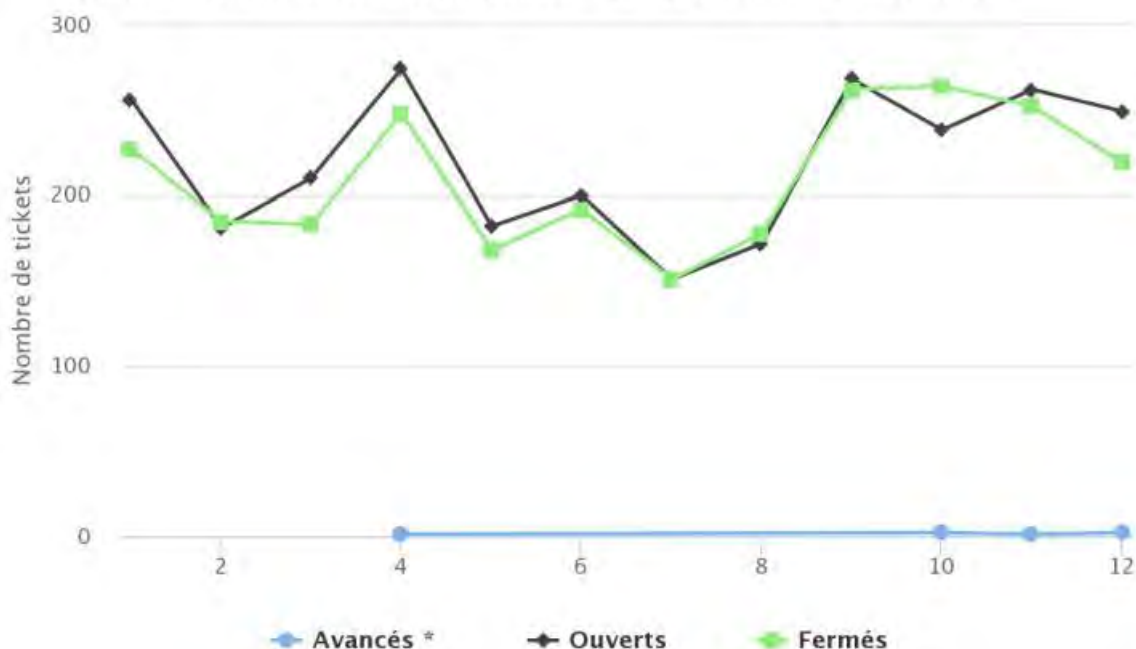
Informatique

- **Composition de l'équipe** : 3 collaborateurs
- Missions du service :
 - Assurer l'exploitation, la gestion et l'administration des systèmes d'exploitation et de gestion des données, des infrastructures réseaux et des équipements informatiques pour le compte de la CCSL et de 9 communes du territoire, dans le respect de la sécurité et de la qualité.
 - Accompagner les utilisateurs à l'utilisation de leurs outils, dans le développement des applications « métiers » du système d'information, dans la définition des besoins d'informatisation, dans la mise en place de nouvelles technologies
 - Assurer la maintenance préventive et réparative des équipements du système informatique : installation, gestion et suivi du parc informatique, Maintien des conditions générales de production, Recensement des dysfonctionnements et des améliorations fonctionnelles, Intervention en dépannage
 - Assurer une veille technologique et du conseil aux utilisateurs et aux collectivités dans la gestion et le développement de leur parc, dans un souci d'optimisation du fonctionnement, du budget et des outils

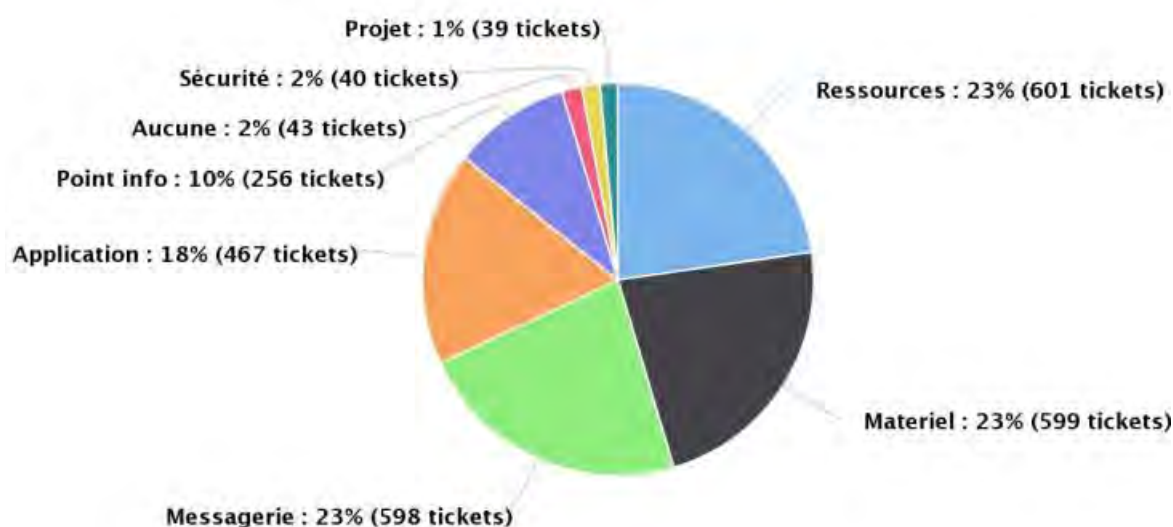
Chiffres clés

Évolution des tickets ouverts et fermés sur 2021

Ouverts : 2643 / Fermés : 2529 / Avancés * : 6 / Total depuis le début : 8014



Répartition du nombre de tickets par catégories



Actions réalisées :

- La Modernisation du service SAAD par les solutions mobiles

Dédié au service d'aide à domicile, la Communauté de Communes Sèvre Loire vient de déployer le service de télégestion Domatel Mobile.

Cet outil, intuitif et ergonomique, améliore le service rendu aux usagers et facilite le quotidien des agents sociaux de notre collectivité en simplifiant l'action des intervenants à domicile.

Il intègre de nombreuses fonctionnalités :

- Plannings bénéficiaires et intervenants
- Suivi des opérations
- Horodatage des prestations
- Messagerie instantanée
- Protection du travailleur isolé

Les bénéfices pour les utilisateurs :

- Prise en main simple et intuitive
- Echanges en temps réel avec la structure
- Utilisation d'un outil innovant parfaitement adapté à l'activité

Les bénéfices pour la structure :

- Meilleure coordination des interventions des professionnels
- Solution entièrement paramétrable et personnalisable
- Gain de temps grâce aux traitements automatiques de paie et de facturation
- Supervision des opérations en temps réel



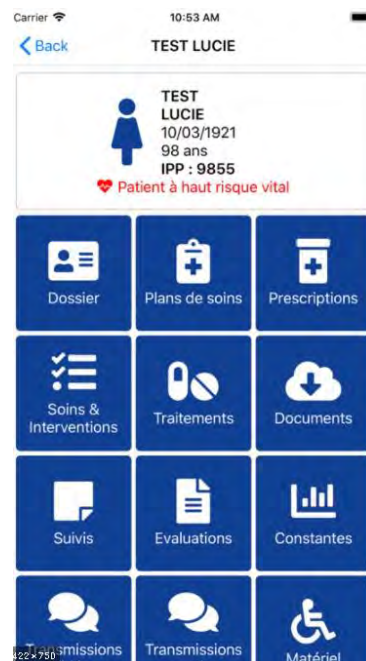
- La Modernisation du service SSIAD par un nouvel outil et l'intégration d'une solution mobile

Il intègre de nombreuses fonctionnalités & Avantages :

- Accès au résumé du dossier patient
- Accès du personnel à sa tournée et à la validation des soins et activités prévus
- Consultation des séances réalisées précédemment au domicile
- Consultation et création des transmissions ciblées
- Consultation et saisie des constantes

Les bénéfices pour les utilisateurs :

- Eviter les double ou triple saisie, dématérialiser : Le smartphone peut se substituer à de nombreux documents papier (classeur patient, fiche de transmissions ciblées, diagramme de soins, feuille de route véhicule...)
- Traçabilité complète des saisies : les relevés des soignants sont très simplement consultables par l'infirmière coordinatrice et sans attendre leur retour au service.



- **Mise en place d'un réseau de fibres noires** pour alimenter les bâtiments de la CCSL et de la ville de Vallet.

Projet initié en 2020 par la CCSL et la mairie de Vallet, poursuivi en 2021.

Ce déploiement de fibres a pour but de moderniser et de mutualiser les ressources informatiques de la Communauté de Communes et de la ville de Vallet. Il était donc convenu de desservir en fibres noires, les différents bâtiments communaux et intercommunaux du territoire.

- En 2020, la médiathèque et le CCAS ont été les premiers sites à bénéficier de cette adduction en fibres optiques intersites.
- L'adduction de plusieurs sites en 2021 :
 - ✓ Ecole de musique
 - ✓ Espace culturel le Champilambart
 - ✓ Boulodrome
 - ✓ Groupe scolaire Paul Eluard
 - ✓ Accueil périscolaire
 - ✓ Petit palais
 - ✓ Direction de l'IFAC et Pôle associatif de la mairie de Vallet
 - ✓ Piscine Naiadolis
- Quelques chiffres :
 - ✓ 1To de données migrées vers les serveurs informatique de la CCSL
 - ✓ 16 nouveaux switches mis en place
 - ✓ 16 nouvelles bornes wifi déployées
 - ✓ 92 ordinateurs accèdent aux différentes ressources de la CCSL par l'intermédiaire de ce nouveau réseau de fibres
 - ✓ 8 abonnements internet résiliés
 - ✓ 5 abonnements de PABX résiliés
 - ✓ 10 abonnements de lignes téléphoniques résiliées
- Toutes les lignes téléphoniques de ces différents sites ont été migrées vers les IPBX de la CCSL et de la mairie de Vallet.

La mise en place de ce réseau propre à la communauté de communes et à la mairie, a permis en outre de s'en servir pour :

- ✓ déployer les réseaux de caméras de vidéoprotection dans la commune de Vallet.
- ✓ mettre en place un réseau de wifi public dans le bourg de Vallet.

- Fusion des infrastructures des écoles de musique et des piscines

- Au niveau des écoles de musique

Le service informatique de la communauté de Communes Sèvre et Loire a procédé à la fusion des infrastructures informatiques et téléphoniques des écoles de musique de Vallet et de Divatte sur Loire.

Cette fusion du système d'information résulte du rapprochement des deux écoles de musique.

Le service informatique de la Communauté de Communes Sèvre et Loire a procédé à :

- ✓ la migration des données des deux écoles sur les serveurs de fichiers de la CCSL.
- ✓ l'extension du système de téléphonie de la CCSL à l'école de musique.
- ✓ la création d'un groupement d'appels spécifique à l'école de musique.
- ✓ l'extension du réseau téléphonique de la CCSL aux deux sites de la nouvelle école de musique.
- ✓ l'accompagnement à la mise en place d'un logiciel métier.
- ✓ La mise en place d'un serveur de proximité avec des rôles limités.
- ✓ l'intégration des messageries du personnel de la nouvelle école de musique à la messagerie intercommunale de la Communauté de Communes Sèvre et Loire.

- Au niveau des piscines

Dans le cadre de la reprise en gestion de la piscine Naïadolis, le service informatique a procédé à la refonte du réseau informatique existant :

- ✓ Création d'un sous réseau dédié à la piscine.
- ✓ Intégration des nouveaux agents aux serveurs de la CCSL
- ✓ Activation de la fibre noire de la piscine et son raccordement au réseau de la CCSL.
- ✓ Mise en place d'un réseau téléphonique commun pour les deux piscines : Naïadolis et Divaquatic.
- ✓ Extension du réseau téléphonique de la CCSL à la piscine Naïadolis.
- ✓ Mise en place d'un nouveau système de TPE
- ✓ Accompagnement à la mise en place d'équipements techniques liés à la surveillance du site.

Protection des Données

- **Composition de l'équipe** : 1 collaborateur – ½ journée par semaine
- Missions du service :
 - Mettre en place une politique de protection des données au sein des collectivités du territoire, la Communauté de communes Sèvre & Loire et ses onze-communes membres.
 - Informer et conseiller les collaborateurs afin de se conformer au mieux à la RGPD
 - Etablir un état des lieux, ainsi que des préconisations et fiches d'actions pour améliorer la protection des données
 - Suivre les mises en place.

Actions réalisées :

- Echange avec 10 services de la CCSL : analyse d'impact sur la protection pour le SSIAD, demandes de renseignements, mise à jour politique de confidentialité dans divers services, etc...
- Echange avec 9 services dans différentes communes du territoire : conseils et mise à jour de fiches de registre
- Mise à jour de la totalité des fiches de registre (15 fiches) de la commune de St Julien de Concelles en collaboration avec le service informatique de la commune
- Réunion de présentation avec les DGS des 11 communes du territoire
- Renouvellement du dossier pour la vidéo-protection du CAD.

Ressources Humaines

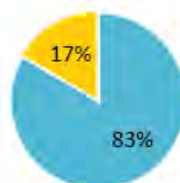
- **Composition de l'équipe** : 5 collaborateurs
- Missions du service :
 - Accompagner individuellement et collectivement les collaborateurs et managers de la CCSL
 - Assurer la gestion RH : paie, temps de travail, suivi des carrières et des contrats, retraite, veille juridique, formations et développement des compétences, etc
 - Participer à l'amélioration de la qualité de vie au travail



Chiffres clés

➤ **181 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2020**

- > **151** fonctionnaires
- > **30** contractuels permanents
- > **0** contractuel non permanent

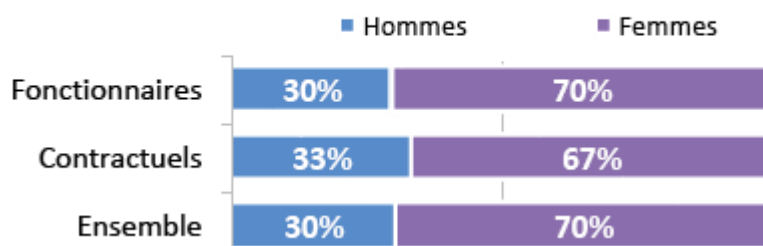


- fonctionnaires
- contractuels permanents
- contractuel non permanent

➤ **1 contractuel permanent en CDI**

➤ **2 agents sur emploi fonctionnel dans la collectivité**

➤ Répartition par genre et par statut



L'âge moyen des collaborateurs de la CCSL est de 47 ans.

Le taux d'absentéisme est de 8.59% sur la CCSL pour motif médical.

Sur le plan de l'action sociale, les actions en place :

- le contrat prévoyance ;
- l'adhésion au CNAS ;
- les chèques déjeuner.

Principales actions du service RH en 2020 et 2021

- Préparation à la mise en place de la DSN (déclaration sociale nominative) pour le 1^{er} janvier 2021. La DSN est un fichier informatique unique qui doit être envoyé tous les mois pour transmettre aux organismes compétents les informations nécessaires à la gestion de la protection sociale des collaborateurs.
- Accompagnement à la prise de compétence Ecole de musique. Le service RH a accompagné la mise en place de l'harmonisation des conditions de travail pour les équipes administratives et de professeurs de musique qui ont rejoint la CCSL au 1^{er} septembre 2021. Un entretien individuel a été mené avec chacune des personnes concernées.
- **Accompagnement à la reprise en régie de l'équipe de la piscine Naïadolis.** Le service RH a assuré la continuité des conditions de travail du secteur privé vers le public pour l'ensemble des agents concernés, dans un souci de dialogue social permanent.
- Intégration de nouveaux collaborateurs au sein du service RH :
Nolwenn LE POLLES au 1/10/2020, sur le poste de chargée de l'emploi et du développement des compétences. Nolwenn a ainsi dès sa prise de poste repris contact avec les communes membres de la CCSL pour relancer la dynamique sur la mise en place de formations mutualisées à l'échelle du territoire.
Emilie ANDRE au 1/04/2021, pour constituer un binôme de paie en soutien à l'agent en place et gérer la partie maladie ordinaire.
- Mise en place des Lignes Directrices de Gestion (LDG). Document de référence sur les orientations RH à court et moyen termes, **les LDG de la CCSL ont été définies à partir d'une approche participative**, ce qui a permis de faire émerger les enjeux principaux et 151 actions à déployer sur les 6 ans de l'application des LDG. Des critères d'avancement ont été fixés.
Les orientations principales des LDG se résument ainsi :
 - > Appliquer les LDG à tous les agents
 - > **Renforcer le sentiment d'appartenance à la CCSL**
 - > **Renforcer l'attractivité de la CCSL**
 - > Faciliter la continuité de service
 - > Susciter/encourager la modernisation des services publics
 - > Garantir la qualité de vie au travail
 - > Accompagner les enjeux sociaux
- Application des 1607h. En application de l'article 47 de la loi n° 2019-829 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, la CCSL a mis en place le temps de travail à 1 607 heures au 1^{er} janvier 2022. Cela a eu pour impact de supprimer le jour de congé de veille de fête pour l'ensemble des collaborateurs de la CCSL ainsi que les jours d'ancienneté acquis pour 40 agents.
Ce sujet a permis de faire un bilan global sur le temps de travail. Des thématiques ont été identifiées comme devant être retravaillées comme le don de congés, la mise en place d'un parcours de départ en retraite, le régime des astreintes, etc ...
- Lancement **d'une** démarche de prévention
Une assistante de prévention a été nommée au 1^{er} septembre 2021, il s'agit de Anne LODA.
Une démarche d'élaboration du document unique des risques professionnels a été lancée en décembre 2021. Celle-ci se fait de manière concertée en associant des représentants du personnel et des représentants des managers. Le document prendra en compte l'étude des risques physiques et des risques psycho-sociaux. Un consultant a été choisi pour nous accompagner.
- Zoom sur la Qualité de Vie au Travail
La CCSL a mis en place un baromètre régulier de mesure des indicateurs de la qualité de vie au travail. Chaque collaborateur est invité à répondre à des questions sur les relations au travail, sur les conditions matérielles, sur l'organisation et l'environnement de travail. Les réponses sont anonymes et regroupées par service.

En 2020, du fait de l'allongement du confinement dans le cadre de la crise sanitaire, cet outil a été utilisé quotidiennement avec une question par jour. Cela a permis aux managers de mesurer l'état de leur équipe se trouvant soit sur le terrain, soit à distance à domicile.

En 2020, 2 enquêtes complètes ont été menées : en mai et en octobre.

En 2021, 3 enquêtes ont été effectuées : en février, en mai et en octobre.

Chaque manager est invité à effectuer la restitution de chaque enquête avec les collaborateurs de son équipe pour trouver ensemble des pistes d'action possibles permettant d'améliorer les points soulevés par l'enquête.

Plus globalement, des actions transversales ont été mises en place suite aux résultats représentant l'ensemble de la Communauté de communes :

- 2 ateliers d'écoute et d'échanges animés par un psychologue du travail, M. Jorges GONCALVES, ont été mis en place en 2021, permettant à 7 personnes d'y participer.
- 3 ateliers ergonomie au bureau en prévention des troubles musculosquelettiques ont été mis en place avec la société Weview/Néholys, permettant à 36 personnes d'être sensibilisées.
- La Graine de CCSL est née pour améliorer la communication interne facilitant la transmission d'informations RH, l'information de la vie des services, etc ... Cette newsletter envoyée une fois par mois est assurée par le service communication.

BILAN DES ACTIONS 2020-2021

de la Communauté de communes Sèvre & Loire

Pôle Aménagement et Attractivité du
Territoire



Service Développement économique

- **Composition de l'équipe** : 3 collaborateurs
- Missions du service :
 - Participer et mettre en œuvre la stratégie de développement économique
 - Aménager, commercialiser et entretenir les zones d'activités économiques
 - Animer et dynamiser le territoire
 - Impulser une identité territoriale à vocation économique
 - Développer l'offre commerciale en complémentarité des commerces de proximité

Chiffres clés

- 33 entreprises ont bénéficié du fond territorial Résilience pour un montant total de 253 500 euros.
- 17 zones d'activités en gestion, pour un total de 383 entreprises
- 6,3 ha de terrain cédé pour le développement d'entreprise

Principales actions réalisées

- COVID-19 : Un accompagnement renforcé

Dans un contexte sanitaire et économique dégradé, la Communauté de communes Sèvre et Loire a souhaité accompagner les entreprises fragilisées. Elle s'est, dans un premier temps, engagée aux côtés de la Région Pays de la Loire, de la Banque des Territoires et des départements dans le soutien du fond territorial Résilience. La Communauté de communes Sèvre & Loire a affiché son soutien en abondant l'enveloppe initiale à hauteur de 200 000 euros. Cette aide, destinée aux petites entreprises, se traduit par la mise à disposition d'une avance remboursable permettant de faire face aux difficultés rencontrées.

L'intercommunalité a également mis en place différentes actions permettant d'accompagner les entreprises en cette période particulière :

- Mise en place d'une application permettant aux usagers de géolocaliser les commerces et restaurants ouverts durant les différentes périodes de confinements ;
- Mise en place d'un numéro téléphonique dédié aux acteurs économiques pour répondre aux demandes ;
- Aide au loyer aux entreprises locataires des hôtels d'entreprises de la Communauté de Communes, sous forme de délai de paiement et/ou d'exonération

- Signalétique **des zones d'activités**

Initiée en 2019, la mise en place de la signalétique dans les zones d'activités de la Communauté de communes Sèvre et Loire a pris fin en 2020. Ainsi l'intercommunalité a équipée les 17 zones d'activités en installant des totems aux entrées et des panneaux « RIS » (Relai Infos Service) indiquant les noms des établissements présents sur la zone.

En 2020, les zones de La Sensive, L'Etang de la Noue et Saint Clément à Divatte sur Loire, le Hautbois au Landreau, Les Ragonnières à la Chapelle Heulin, le Sapin Vert à la Boissière du Doré, les treize Vents à la Regrippière, le Plessis au Loroux Bottereau et les Dorices à Vallet se sont vues équipées de ces différents supports.



- 2021 : un fort dynamisme économique

Malgré un contexte difficile lié au COVID-19, le territoire de Sèvre et Loire a connu une dynamique économique importante en 2021. En effet, le nombre de cession foncière au profit d'entreprise a été multiplié par deux : 7 ventes en 2020, contre 15 en 2021.

Ces ventes concernent principalement des projets d'entreprises artisanales locales, dont le développement s'est accéléré à l'issue du confinement.

Deux aménagements en zone d'activités sont venus confortés et accompagnés ce dynamisme :

- L'extension de la ZA de Saint-Clément à Divatte-sur-Loire : 4,2ha viabilisés – création de 20 lots ;
- L'extension Nord de la ZA des Quatre Chemins à Mouzillon : 1,2ha viabilisés – création de 6 lots.



Service HABITAT

- **Composition de l'équipe** : 2 collaboratrices
- Missions du service :
 - Mise en œuvre de la politique habitat à l'échelle de Sèvre & Loire
 - Appui aux communes en matière de politique Cœur de Bourg (AMI et ORT)
 - Coordination des réseaux de partenaires

Chiffres clés

- Environ une 100aine de ménages accompagnés dans leurs travaux d'amélioration de l'habitat : rénovation énergétique et/ou travaux pour l'autonomie et le maintien à domicile des personnes âgées
- 2 Petites Villes de Demain
- 10 communes inscrites dans la démarche AMI Cœur de Bourg lancée par le Département

Principales actions réalisées

- **Convention d'adhésion Petites Villes de Demain**

Les communes du Loroux Bottereau, de Vallet et la CCSL ont signé avec l'Etat et ses partenaires associés une convention d'adhésion, en avril 2021. Cette Convention engage les Collectivités bénéficiaires à élaborer et/ou à mettre en œuvre un projet de territoire explicitant une stratégie de revitalisation. Dans un délai de 18 mois maximum à compter de la date de signature de la Convention, le projet de territoire devra être formalisé notamment par une convention d'Opération de Revitalisation de Territoire.

Cette convention a par ailleurs vocation à s'articuler avec le futur Contrat territorial de relance et de transition écologique qui sera conclu entre l'État, la Communauté de communes Sèvre et Loire.



- **Ouverture d'un Espace Habitat et Energie**

La Communauté de Communes Sèvre et Loire (CCSL) a approuvé, en 2019, son Programme Local de l'Habitat PLH. Parmi les 16 actions identifiées, l'une d'entre elles porte sur l'étude d'opportunités de créer un guichet unique d'informations sur l'habitat.

Depuis juin 2019, la CCSL s'est lancée dans une démarche d'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). A ce jour, le diagnostic a été partagé par l'ensemble des élus du territoire et des premières orientations stratégiques ont émergé. L'enjeu de rénovation énergétique du parc de logements privés est apparu comme une orientation prioritaire.

En parallèle, plusieurs partenaires de l'habitat œuvrent sur le territoire pour renseigner les administrés de Sèvre et Loire sur leurs problématiques liées au logement et à la rénovation énergétique. Des actions de communication sur le logement et la construction sont réalisées au travers des missions de la CCSL, SOLIHA (prestataire du Programme d'Intérêt Général), l'ADIL, le CAUE, Alisée ...

Aussi, dans ce contexte, il a été créé un Espace Habitat & Energie regroupant l'ensemble des partenaires et permettant une meilleure visibilité sur les missions et accompagnements possibles à destination des usagers du territoire :

- Renseignement et accompagnement en matière de rénovation énergétique à travers la création d'une Plateforme de la Rénovation Energétique et le Programme d'Intérêt Général Précarité énergétique (missions confiées à Alisée et SOLIHA).
- Renseignement et accompagnement en matière de Maintien à domicile à travers le Programme d'Intérêt Général Maintien à domicile (missions confiées à SOLIHA).
- Conseils juridique, fiscal, financier et social auprès des propriétaires et locataires (ADIL).
- Subventionnement d'une partie des diagnostics énergétiques des particuliers par la Communauté de communes Sèvre et Loire.

Service MOBILITE

- **Composition de l'équipe** : 21 collaborateurs
- Missions du service :
 - Assurer les missions d'organisateur de second rang (AO2), en ayant un rôle de proximité dans la gestion des réclamations familles, les incidents des transporteurs, la gestion disciplinaire dans les cars
 - Mettre en œuvre de la politique Mobilité sur le territoire
 - Coordination des réseaux de partenaires

Chiffres clés

- 3579 élèves transportés à la rentrée 2020
- 100 circuits : 35 circuits primaires ; 44 circuits collèges ; 5 circuits SEGPA 16 circuits lycées
- 22 actions identifiées au Pré Plan de mobilité pour une Sèvre et Loire actrice de sa mobilité

Principales actions réalisées

- **Nouvelle marque et nouveau Service à l'échelle régionale** : ALEOP

Depuis le 1^{er} septembre 2017, la Région des Pays de la Loire a la comp transports, précédemment gérée par les départements (44, 49, 53, 72 et 85), un an et demi d'exercice, la Région souhaite harmoniser le mode de fonctionnement et avoir une identité commune. Cela commence par la disparition pour notre département de la marque « LiLa ». Tous les modes de transport, lignes routières régionales, lignes interurbaines, transports scolaires, navettes Yeu-Continent et TER sont rassemblés sous une bannière commune, un nom unique et facilement identifiable. Les marques Lila, Pégase, TIS, Cap Vendée, Anjoubus et TER deviennent Aléop.



- **Règlement unique + tarification unique à l'échelle régionale**

La Région détermine un règlement intérieur unique définissant les conditions d'accès et d'utilisation du service ainsi que des tarifs harmonisés à l'échelle des 5 Départements.

- **Mise en place d'un outil d'inscription dématérialisé unique et d'un compte usagers-famille**

Inscription en ligne : l'usager a la possibilité de déterminer lui-même son point de montée grâce au système de cartographie intégré.

Automatisation de l'instruction des dossiers

Possibilité de paiement en ligne ou par prélèvement

Interface dédiée à l'usager lui permettant le suivi de son dossier

- Mise en **place d'une carte magnétique, d'un gilet de très haute visibilité verte.**

Chaque élève transporté reçoit une carte magnétique, afin de badger à la montée dans le car.

- Prise de compétence mobilité

La commission mobilité s'est engagé dans une réflexion sur la prise de compétence mobilité. La CCSL a été accompagnée par le service et l'AURAN. Une stratégie en matière de Mobilité a été définie et a permis d'approuver un plan de 22 actions en faveur de la mobilité sur le territoire.

Prise de compétence Mobilité au 1^{er} juillet 2021.

- Enquête Mobilité en Sèvre & Loire

Afin de connaître les pratiques de Mobilité des habitants et adapter les actions en fonction des attentes et besoins, le service Mobilité a lancé une grande enquête Mobilité en fin d'année 2021. Plus de 400 personnes y ont répondu, avec comme principales attentes davantage de desserte en transports en commun et plus de services en modes actifs : location de VAE, itinéraires cyclables, stationnement vélo, ... Autant de données qui viennent conforter les actions démarrées en faveur du développement des mobilités douces.



Service Planification

- **Composition de l'équipe** : 2 collaboratrices
- Missions du service :
 - Conseiller les élus en matière de planification
 - Suivre les procédures d'évolution des PLUs communaux
 - Co-piloter la démarche PLUi en binôme afin de concevoir, mettre en œuvre, et animer un projet de Territoire
 - Coordonner les différents partenaires - PPA

Chiffres clés

- Approbation de 2 procédures de mises à jour afin de modifier les annexes des PLU communaux
- Approbation de 10 procédures d'évolution de PLU communaux
- Réalisation de 3 réunions publiques pour présenter le diagnostic du PLUi

Principales actions réalisées

- Diagnostic en marchant du PLUi

Dans le cadre du diagnostic du territoire, les élus & les techniciens se sont déplacés à pied sur les 11 communes qui constituent notre territoire pour recenser les besoins, comprendre les problématiques d'aménagement et surtout s'imprégner des spécificités et identités multiples de nos communes.

L'objectif est simple, observer et comprendre les réalités de nos communes en étant sur le terrain et ainsi observer la richesse de notre patrimoine architectural et paysager.

Après un temps de présentation de la commune et de ses caractéristiques en salle, le diagnostic en marchant permet ensuite de recueillir rapidement des informations et de confronter différents points de vue dans l'objectif de nourrir le projet de PLUi.

Une première étape essentielle pour la construction d'une vision partagée et la définition d'un projet durable pour notre territoire.



- Réunions publiques de présentation du diagnostic du PLUi



Depuis plus d'un an, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Sèvre et Loire est en cours d'élaboration.

La première étape du travail a consisté en la réalisation du diagnostic du territoire, permettant de mettre en lumière les caractéristiques de Sèvre et Loire et d'identifier les enjeux qui seront à prendre en compte dans le projet de PLUi.

Ce diagnostic a été présenté aux habitants et acteurs du territoire lors de 3 réunions publiques déclinées par secteurs :

- Pour les communes de Le Landreau / La Remaudière / La Regrippière / La Boissière du Doré : le mercredi 13 octobre 2021
- Pour les communes de Divatte sur Loire / Saint Julien de Concelles / Le Loroux-Bottereau : le jeudi 14 octobre 2021
- Pour les communes de Vallet / Le Pallet / La Chapelle-Heulin / Mouzillon : le jeudi 21 octobre 2021

- Pour en savoir plus : **Qu'est-ce qu'un PLUi ?**

<https://urbanisme.cc-sevreloire.fr/2021/06/09/3-minutes-pour-tout-comprendre-du-plui/>

Service Promotion du Territoire

- **Composition de l'équipe** : 1 collaborateur
- Missions du service :
 - Mettre en œuvre la stratégie de promotion du territoire.
 - Collaborer avec l'Office de tourisme du Vignoble de Nantes.
 - Développer la pratique de la randonnée pédestre.
 - Développer la pratique de la randonnée vélo (gestion des boucles cyclotourisme, création de nouvelles boucles, développements d'équipements...).
 - Piloter l'évènement « la Rentrée du vignoble à vélo ».
 - Collaborer avec Cap Sports et Nature et suivre la convention d'objectifs et financières.
 - Coordonner et collaborer avec les acteurs du tourisme (comités de jumelages, associations de patrimoine...).
 - Développer les sites touristiques (développer les partenariats avec les collectivités et les prestataires privés, installer des Parcours Permanents d'Orientation...).

Chiffres clés

- 20 balises en cours d'installation autour du Musée du Vignoble au Pallet dans le cadre de la mise en place d'un nouveau Parcours Permanent d'Orientation
- 5 villes jumelées regroupées au sein de l'OCRI, l'Office Communautaire de Relations Internationales, une nouvelle association créée avec l'objectif de coordonner les animations liées aux jumelages et aux échanges internationaux
- 1 nouveau circuit pédestre en cours de finalisation à la Remaudière
- 14 400 (en 2020) et 26 571 (en 2021) téléchargements des fiches de randonnées pédestres dont le nouveau circuit pédestre du Moulin Bardet inauguré en 2021 à la Remaudière
- 2 nouvelles activités installées à la Pierre Percée : une guinguette et un parcours de wakeboard

Principales actions réalisées

- Concours photo à vélo en 2020

L'évènement de la rentrée du Vignoble à Vélo initialement programmé le dimanche 6 septembre 2020 a finalement été reporté en 2021 étant donné le contexte sanitaire.

En clin d'œil aux amateurs de vélo qui se sont retrouvés frustrés de ne pas pouvoir participer à leur journée de retrouvailles, les services communication et promotion de la CCSL ont proposé de créer un concours photo avec 2 thèmes au choix : « Paysage & vélo », et « Humour & vélo ».

Pour permettre aux participants de profiter des beaux jours, le concours a été prolongé jusqu'au printemps 2021.

- La guinguette de la Pierre Percée en 2021

Contribution à l'ouverture d'une guinguette à la Pierre Percée.

Animations de juillet à septembre, du mardi au dimanche, avec plus de 25 concerts proposés.



Service SIG et Aménagement de l'espace

- **Composition de l'équipe** : 2 collaboratrices
- Missions du service :
 - Accompagner les services dans la mise en place d'outils cartographiques opérationnels : analyses, observatoires, formations
 - Apporter une ingénierie aux services des communes et de l'intercommunalité
 - Permettre l'accès et les échanges des données géographiques au sein de la collectivité et avec l'extérieur (partenaires, administrés,)
 - Contribuer à une action foncière dynamique
 - Suivre le déploiement de la fibre FTTH du département sur le territoire

Chiffres clés

- 185 utilisateurs en 2020 et 229 utilisateurs
- 26 Applications et 5 pour le public
- 192km de réseaux d'assainissement levés sur le terrain et intégrés dans le SIG
- 10 800 points raccordables à la fibre dont 5647 commercialisés
- 100% fibre en 2025 sur tout le département

Principales actions réalisées

- Application COVID pour le grand public

Lors du premier confinement, le service SIG en collaboration avec le service Développement économique a développé une application afin de localiser les commerces alimentaires ouverts.

La deuxième version, développée en novembre, a évolué pour mettre en avant les commerces non alimentaires et les restaurants proposant de la livraison ou de la vente à emporter.

- **Lancement d'un groupe de travail « Adresse »**

L'adresse est une donnée essentielle aux citoyens, aux collectivités territoriales et plus largement à tous les acteurs économiques dans la mesure où elle permet d'assurer la qualité de la distribution du courrier, la livraison à domicile, la précision des navigateurs (appareils de géo-positionnement), l'accès des services de secours, à la personne et aux fournisseurs de fibre optique.

L'adressage en France reste une thématique complexe car historiquement, de nombreux acteurs (IGN, Impôts, La Poste,...) ont constitué leurs propres bases de données pour leurs usages sans connexion entre elles. Au niveau national, un projet est lancé pour créer une base adresse nationale qui sera à terme la **référence unique de l'adresse en France**. Pour atteindre cet objectif les collectivités publiques sont mobilisées : Région, Communauté de communes et communes.

La commune est la seule autorité compétence pour délivrer un nom de rue ou un numéro. Le service SIG a pour rôle de les accompagner dans la certification de leurs adresses. Pour ce faire, un groupe de travail « Adresse » a été mis en place. Il est composé d'agents des communes. Notre première réunion a eu lieu le 7 octobre 2021.



Service Urbanisme

- Composition de **l'équipe** : 9 collaborateurs
- Missions du Service :
 - Accueillir et informer les usagers
 - Instruire les autorisations d'urbanisme pour les 11 communes du territoire
 - Assurer une assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre des opérations d'aménagement de l'habitat
 - Assurer des contrôles de conformité des constructions

Chiffres clés

	2020	2021	Total
Dossiers d'autorisation d'urbanisme déposés	4 292	5 122	9 414
Permis de construire déposés	634	882	1 516
Appels téléphoniques traités	4 349	5 090	9 439
Rendez-vous effectués	1 506	1 932	3 438

Principales actions réalisées

- **Développement de missions complémentaires à l'instruction des autorisations d'urbanisme :**
 - Contrôle de conformité des constructions déclarées dans le cadre des autorisations d'urbanisme
 - Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
 - Soutien aux communes pour divers projets d'aménagements opérationnels (lotissements, ZAC...)
 - Réalisation de plaquettes informations afin d'aider les administrés à constituer leurs dossiers d'autorisations d'urbanisme
 - Mise en ligne du mini-site internet dédié à l'urbanisme et l'aménagement du territoire
- Mise en place progressive de la dématérialisation des autorisations **d'urbanisme** qui deviendra obligatoire au 01/01/2022



BILAN DES ACTIONS 2020-2021

de la Communauté de communes Sèvre & Loire

Pôle Animation du Territoire



Enfance & Parentalité

- **Composition de l'équipe** : 1 collaboratrice
- Missions du Service :
 - Coordonner la mise en œuvre et l'animation des actions et évènements Enfance et Famille à l'échelle du territoire, issues de la Convention Territoriale Globale, en partenariat étroit avec les acteurs institutionnels, publics et associatifs locaux ;
 - Animer le réseau parentalité à l'échelle du territoire

Chiffres clés

- **Un questionnaire à destination des futurs parents et des parents d'enfants de 0 à 3 ans** qui ont besoin d'un mode d'accueil (multi-accueil, assistants maternels, micro-crèche, MAM...). Les élus de la CCSL souhaitent connaître le parcours vécu par les parents pour trouver un mode de garde et prendre connaissance des besoins.
Plus de 350 réponses des familles du territoire ! L'analyse sera présentée aux élus en début d'année 2022.
- **Festi'famille** : saison 1 ! 30 structures partenaires et une vingtaine de professionnels engagés, Festi'famille c'est plus de 30 actions proposées à destination de toutes les familles du territoire. Des actions gratuites et sur toutes les communes !
- 1 nouveau site internet Enfance & Famille, pour regrouper les actions et acteurs qui agissent en direction des enfants, jeunes et parents du territoire.
- 8 actions prioritaires du projet politique éducatif engagées :
 - Axe Petite Enfance recenser les besoins des parents en matière de garde d'enfants, élaborer une journée professionnelle à destination des professionnelles de la Petite Enfance
 - Axe Enfance : accompagner et former les professionnels à l'accompagnement d'enfants en situation de handicap, mutualiser des moyens entre structures enfances
 - Axe Jeunesse : travailler avec les collèges et les lycées, développer des actions innovantes avec les jeunes du territoire
 - Axe Parentalité : développer la communication des actions et des acteurs parentalité du territoire, développer un lieu d'accueil enfant-parents sur la partie Sèvre du territoire. Ces actions sont amenées à évoluer au cours de l'année 2021.

Une démarche globale en faveur de l'enfance et de la parentalité

- **Rencontre de parents ayant le désir de s'investir dans la mise en place de nouvelles actions parentalité**

En octobre 2020, en partenariat avec le Centre Socio-Culturel Loire-Divatte, la Communauté de Communes Sèvre & Loire est allée à la rencontre de parents ayant envie de s'investir dans la mise en place de nouvelles actions parentalité sur le territoire. Parents d'adolescents en difficulté pour choisir une orientation professionnelle, parents ayant envie de partager plus de temps avec leurs enfants, les motivations sont nombreuses ! Cela promet de nouvelles initiatives intéressantes !

Relais Assistants Maternels (RAM)

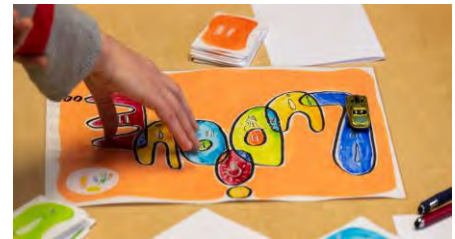
- **Composition de l'équipe** : 7 collaboratrices
- Missions du Service :
 - o Accompagner et informer les familles et les professionnels ;
 - o Valoriser l'accueil individuel du jeune enfant
 - o Offrir un cadre d'échanges et de rencontres des professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels et garde à domicile) et pour les familles.
 - o Observer les conditions locales d'accueil du jeune enfant.



Chiffres clés

- **L'écriture d'un nouveau projet de fonctionnement** pour l'équipe et les élus en collaboration avec les assistants maternels du territoire. Ce projet est l'occasion de redéfinir les missions prioritaires du Relais et de reconnaître des missions déjà existantes. **C'est ainsi que le Relais Assistants Maternels deviendra Relais Petite Enfance au 01/01/2022**

Des matinées colorées ! Comme à son habitude, le Relais Assistants Maternels propose des temps d'animations en matinées pour les assistants maternels du territoire. En raison du contexte sanitaire, il n'a pas toujours été facile de mettre en place les rassemblements habituels. Nous avons décidé d'innover : des sorties en extérieurs, des rdv individuels avec les assistants maternels et les enfants, des matinées sans inscription, un spectacle pour émerveiller petits à grands !



- 1 nouveau site internet Enfance & Famille dans lequel nous retrouvons toutes les informations concernant le Relais Assistants Maternels à destination des parents, futurs parents et professionnels de l'accueil individuel : présentation de notre équipe, nos actions, l'agenda des activités, nos partenaires...
- 509. C'est le nombre d'Assistants Maternels agréés sur le territoire de la CCSL. L'équipe du Relais Assistants Maternels a à cœur de les soutenir au quotidien. Pendant le confinement, nous étions en contact par téléphone mais aussi en visioconférence, pour des temps d'accompagnement individuel ou collectif sur des questions d'ordres juridiques, administratives, éducatives et relationnelles.
- 22. Elles sont 22 assistantes maternelles du territoire à être parties en formation au cours de l'année 2020 pour se former au secourisme SST (formations assurées par l'ARIFTS et les CEMEA sur le territoire de la CCSL). Le RAM participe à l'organisation et la mise à disposition de salle.



Pratiques musicales

- **Composition de l'équipe** : 1 agent en 2020 et 45 au 1^{er} septembre 2021
- Missions du Service :
 - Jusqu'au 31/08/2020 : coordonner le projet de rapprochement des écoles de musique en une seule structure, et assurer la direction de l'école de musique Loire-Divatte
 - Depuis le 01/09/2021 : harmoniser, ouvrir et développer une offre d'enseignement musical, favoriser et accompagner la pratique musicale amateur

Une nouvelle politique publique en matière de pratiques musicales

- 2 structures écoles de musique ...
 - Ecole de musique municipale de Vallet, avec un rayonnement sur la ville de Vallet
 - Ecole de musique associative Loire-Divatte, avec un rayonnement sur les communes de Divatte-sur-Loire, Le Landreau, Le Loroux-Bottereau, La Remaudière, La Chapelle-Heulin, Le Pallet, Mouzillon, Saint-Julien-de-Concelles
- ... avec un projet de fusion pour répondre à 3 enjeux principaux
 - Proposer une offre de services complémentaire, élargie, clarifiée et qualitative à l'ensemble du territoire (harmonisation de l'offre de services et des pratiques musicales avec possibilité d'une spécificité sur 1 des équipements, harmonisation de la tarification, complémentarité des 2 équipements)
 - Mutualiser les moyens (intégration du personnel au sein des effectifs de la CCSL, intégration des achats, du budget au sein de la CCSL, mise en place d'un nouvel outil informatique de gestion (logiciel, optimisation des ressources : subvention du Département)
 - Améliorer le rayonnement de l'école de musique sur le territoire et avec les partenaires (définition du projet culturel sur les pratiques amateurs, définition des relations partenariales avec les différents interlocuteurs, communication unique)



Chiffres clés

- 24 instruments enseignés et 60 pratiques collectives
- 792 élèves répartis pour presque moitié pôle Sèvre et pôle Loire
- Des interventions en milieu scolaire pour 25 écoles primaires et des fanfares dans 3 collèges, touchant presque 3500 jeunes du territoire

Principales actions réalisées

- 2020/2021 : malgré la crise sanitaire, les deux écoles de musique ont continué les enseignements pour la quasi-totalité des élèves, avec un suivi à distance en visioconférence, supports filmés, mini-concerts en ligne, cours par téléphone... Les événements culturels ont dû être annulés et ont laissé place à des temps de concertation, des temps d'actualisation des supports de communication, la création d'outils pour les inscriptions dématérialisées...
- Février 2021 : Avis favorable de principe à la création d'une école unique en septembre 2021, sous statut public, suivi de la réalisation d'une étude d'impact (ressources humaines, finances, tarification...)
- Septembre 2021 : Mise en œuvre du rapprochement des deux écoles, intégration en régie directe du personnel. Reprise des cours mi-septembre avec une organisation pédagogique à réinventer, des pratiques professionnelles à partager et harmoniser, des moyens de communication à uniformiser pour un service aux familles toujours qualitatif.

Projet Culturel de Territoire (PCT)

- **Composition de l'équipe** : 2 agents dont 1 alternant
- Missions du Service :
 - Animer et coordonner le réseau d'acteurs culturels
 - Etudier, favoriser ou mettre en œuvre des actions et partenariats culturels innovants et adaptés

Le Projet Culturel de Territoire a vocation à soutenir des actions culturelles à rayonnement intercommunal, qui s'inscrivent dans une démarche partenariale autour des enjeux suivants : fédérer les acteurs, permettre l'accès au plus grand nombre, développer l'attractivité et le rayonnement du territoire.

Chiffres clés

- **180 000 € de moyens engagés** en 2020 et 251 **592 € en 2021**, malgré la crise, par les acteurs culturels, les collectivités, le Département et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), dans le cadre d'un Programme Opérationnel d'actions 2019-2020.
- 13 en 2020 et 15 en 2021 associations subventionnées en dehors du Programme Opérationnel d'actions.

Principales actions réalisées

- « CEP Party »

Pilotage : Commune de Vallet

Événement culturel phare pour les enfants du vignoble nantais, le festival a dû être annulé en 2020 en raison du contexte sanitaire. En soutien au festival et afin de financer le salaire des artistes et techniciens ainsi que les frais réellement engagés, la majorité des collectivités partenaires, dont la CCSL, ont maintenu un engagement financier,

Le Festival s'est tenu en 2021 avec une organisation exceptionnelle en lien avec les préconisations sanitaires. 3939 élèves (4417 avec les accompagnateurs) sur les 4910 élèves (5550 avec les accompagnateurs) initialement prévus sur cette édition, soit 80% de la jauge.



- « Métamorphoses » (2019-2020)

Pilotage : Ecole de musique Loire-Divatte

Projet sur plusieurs mois. Apprentissage d'une chorégraphie des jeunes de l'IME de Vallet, accompagnée par une danseuse professionnelle, sur des morceaux joués par les écoles de musique. Projet en partenariat avec l'IME de Vallet, le Champilambart, l'association Handiversal et les écoles de musique de Vallet et Loire-Divatte.

Bilan : Projet réussi avec 40 jeunes impliqués et un concert au Champilambart ayant réuni 280 spectateurs.

- « Je lis du théâtre » (2019-2020)

Pilotage : Commune du Landreau

Action de la bibliothèque en partenariat avec le Théâtre Athénor et ayant pour objectif de promouvoir la lecture du théâtre en milieu scolaire. Le projet s'étalant sur l'année scolaire, les actions prévues avant la crise sanitaire ont été une réussite. D'autres n'ont malheureusement pas pu avoir lieu.



- La Danse du Présent (2020-2021)



Pilotage : Service PCT

En juin 2021, la compagnie NGC-25 est venue dans les 4 EHPAD présents sur la Communauté de Communes Sèvre et Loire (Le Loroux-Bottereau, Saint-Julien-de-Concelles, Divatte-sur-Loire, Vallet) se produire avec un spectacle improvisé mêlant danse et violoncelle. Une représentation a également eu lieu à La Regrippière en partenariat avec le Service d'Aide à Domicile de la CCSL.

Au total, 200 personnes âgées ont pu bénéficier de cette action culturelle.

- Les paniers culturels (2021)



Pilotage : service PCT

Durant les mois de septembre et d'octobre, 7 formes artistiques courtes de 30 minutes maximum ont pu se tenir dans les 7 communes de moins de 5000 habitants de la CCSL : La Chapelle-Heulin, La Remaudière, Le Pallet, La Boissière-du-Doré, Le Landreau, La Regrippière, Mouzillon. 4 de ces dates ont été programmées dans le cadre du dispositif des Paniers Culturels du collectif Ouvrir l'horizon, destiné à soutenir l'emploi artistique en période de crise sanitaire. La totalité des spectacles aura rassemblé environ 500 personnes.

Lecture publique

- **Composition de l'équipe** : 8 agents
- Missions du service :
 - Favoriser l'accès pour tous à l'information, à la formation, à la culture et aux loisirs ;
 - Mettre en place un programme d'animations culturelles à destination de tous les publics.
 - Le réseau de lecture publique intervient sur les communes de La Boissière-du-Doré, La Chapelle-Heulin, La Regrippière, Le Pallet, Mouzillon, Vallet (et La Remaudière depuis avril 2021)

Chiffres clés

- 8 agents
- Suite aux départs de 3 collègues au cours de l'année 2020, l'équipe de la lecture publique a été partiellement renouvelée. 4 nouvelles recrues sont venues renforcer les effectifs. L'équipe au complet s'attaque dorénavant au projet de service. Objectif : imaginer le réseau des bibliothèques de demain !



- 7000 livres et DVD achetés
- C'est approximativement le nombre de documents acquis en 2020 et 2021 pour les 7 bibliothèques du réseau. Malgré le contexte sanitaire, les achats de documents ont pu être maintenus. Ce sont autant de nouveautés qui ont pu être proposées aux lecteurs du territoire, ravis de pouvoir accéder à nouveau aux bibliothèques !
- 7 bibliothèques
- La bibliothèque de La Remaudière a intégré le réseau des bibliothèques en 2021. Dorénavant, le réseau se compose de 7 bibliothèques !

Une activité foisonnante !

- 1 nouveau site web pour le réseau des bibliothèques

En juillet 2020, le réseau des bibliothèques s'est doté d'un nouveau site web. Relié directement au logiciel de gestion des documents interne, il met un coup de jeune sur les animations et les documents proposés par le réseau de bibliothèques. Une fois sur le site web, les usagers peuvent réserver en 1 clic les documents qu'ils souhaitent et les faire venir dans la bibliothèque de leur commune. Retrouvez-nous sur <https://bibliotheques.cc-sevreloire.fr/>



- **Projet autour de l'artiste auteur-illustrateur Antoine Guilloppé**

En février 2020, le réseau des bibliothèques a mis à l'honneur le travail de l'auteur-illustrateur Antoine Guilloppé. Il est connu pour ses albums jeunesse qu'il publie en tant qu'auteur et dessinateur. Depuis 2010, il développe une nouvelle forme d'illustrations à l'aide de la technique de découpe au laser. Cette nouveauté technologique, peu utilisée jusqu'alors, a mis son travail en lumière. Une exposition reprenant son travail a été présentée à la médiathèque de Vallet et dans les bibliothèques de La Regrippière et du Pallet.

En parallèle, une centaine d'enfants a pu le rencontrer et participer avec lui à un atelier de création. L'aventure s'est achevée par un concert-dessiné en duo avec Hugo Chastenet.



Evènements 2021 : 1^{ère} saison de Vivre Autrement

Le réseau des bibliothèques, en partenariat avec la BDLA (Bibliothèque Départementale de Loire Atlantique) organise de septembre 2021 à mai 2022 un cycle d'animations autour de la thématique du Vivre Autrement. Le contexte sanitaire nous invite à réfléchir à notre impact sur l'environnement et notre façon de vivre.

Et si nous prenions le temps de faire un pas de côté et de réfléchir ensemble à des pistes d'évolution ?

Le programme mêle spectacles vivants, ateliers pratiques, rencontres et échanges autour de thématiques variées.



Ça s'est passé dans votre bibliothèque

Piscines

- 2 structures aquatiques : Divaquatic et Naiadolis
- **Composition de l'équipe** : 21 collaborateurs
- Missions du service :
 - Accueillir les publics pour la pratique de la natation, l'apprentissage et le loisir
 - Proposer des cours adaptés à la demande des usagers
 - Apprendre à nager aux scolaires
 - Animer l'équipement par des journées à thèmes
 - Gérer les fluides pour maîtriser les coûts pour les deux équipements

De nouvelles modalités au 1^{er} septembre 2021 pour une harmonisation de la gestion des 2 équipements aquatiques



L'équipement aquatique Divaquatic, situé au Loroux-Bottereau, est géré en régie par la Communauté de communes Sèvre & Loire depuis de nombreuses années.

L'exploitation de la piscine Naiadolis, située à Vallet, a été confiée à la société Prestalis, par un contrat de délégation de service public jusqu'au 31/08/2021. L'équipement est repris en régie directe au 01/09/2021.

L'ambition est d'offrir au territoire un service unique, permettant la complémentarité des horaires d'ouverture et des activités, une harmonisation des tarifs et des conditions d'accès, une optimisation des modalités de gestion, et un développement de nouvelles pratiques aquatiques.

D'importants travaux dans chaque équipement aquatique

- Travaux de remise en conformité et de maintien en bon état de fonctionnement à la piscine Naiadolis située à Vallet en 2020

Ces travaux ont pour objectif de « maintenir l'équipement en bon état de fonctionnement » pour développer une offre aquatique répondant aux besoins du territoire ; de « mettre en conformité l'équipement aux normes accessibilité » ; de « rénover le bâtiment » afin de retrouver un cadre d'usage agréable et pérenne pour le confort des baigneurs et du personnel.

Afin de résoudre les dysfonctionnements, les désordres techniques rencontrés, de consolider l'équipement et d'améliorer le confort des baigneurs et celui des maîtres-nageurs, voici les principaux travaux qui ont été réalisés :

- la reprise du clos couvert (calfeutrage des ponts thermiques, remplacement de l'isolation et du bardage),
- le changement des menuiseries intérieures dégradées,

- le remplacement des faux-plafonds et la reprise de la peinture de l'ensemble de l'équipement,
- le remplacement des panneaux acoustiques de la halle bassin,
- le changement des équipements pour le traitement de l'air,
- l'amélioration des équipements pour le traitement de l'eau,
- le remplacement de l'éclairage existant par un éclairage LED.

En raison de la crise sanitaire, les travaux ont duré plus longtemps et la piscine a réouvert le samedi 22 août 2020.

L'établissement a été fermé depuis le 28 octobre 2020 en raison des mesures sanitaires et a pu rouvrir au printemps 2021.

- Travaux de remise aux normes et **d'agrandissement**, avec modification du bassin extérieur en bassin nordique, à la piscine Divaquatic située au Loroux-Bottereau en 2020 à 2022

Afin d'enrichir l'offre aquatique proposée aux habitants du territoire, il a été décidé d'engager des travaux également à la piscine du Loroux-Bottereau et de convertir le bassin extérieur en bassin nordique.

Le centre aquatique va aussi bénéficier de travaux de mise en conformité, d'extension des locaux permettant d'accueillir jusqu'à 600 personnes :

- Création de locaux pour le personnel (bureau, vestiaire, salle de pause, salle de réunion...)
- Agrandissement du hall d'accueil et des vestiaires
- Aménagement des espaces verts
- Mise en conformité du bassin extérieur en bassin nordique

L'année 2020-2021 a été l'occasion de choisir la maîtrise d'œuvre et de définir précisément le projet.

Les travaux ont commencé en site ouvert en septembre 2021 pour une durée estimative de 15 mois. L'équipement sera intégralement fermé durant une année à partir du 1^{er} janvier 2022 pour une durée de 12 mois minimum.

Ouverture de la piscine Divaquatic dès février 2021 malgré le contexte sanitaire, avec une fréquentation record pour le bassin extérieur !



Dans le cadre de la crise sanitaire, les consignes n'autorisaient la pratique sportive qu'en extérieur. Aussi, afin de relever le challenge et de répondre à la demande des nageurs, il a été décidé d'ouvrir le bassin extérieur de Divaquatic dès le début du mois de février 2021.

Cette idée "un peu folle" a été couronnée de succès !

Pour la première fois, des nageurs ont effectué des longueurs aussi bien sous la neige que sous le soleil.

Malgré un contexte délicat, les fréquentations ont été importantes (480 entrées sur une journée) et les associations sportives sont venues régulièrement pour permettre aux enfants de continuer leur sport préféré.

Une médiatisation importante s'est déployée sur plusieurs chaînes nationales.

Pour réussir cette ouverture, les agents de Divaquatic se sont adaptés à toutes les mesures : 3 protocoles d'accès et 13 plannings différents pour répondre au mieux au besoin du public.

2021 restera, pour toujours, une année à part !

BILAN DES ACTIONS 2020-2021

de la Communauté de communes Sèvre & Loire

Pôle Environnement et Patrimoine



Accueil des Gens du Voyage

- **Composition de l'équipe** : 2 collaborateurs
- Missions du Service :
 - Accueillir, gérer et entretenir les aires d'accueil permanentes, temporaires ou de passage des gens du voyage situées au Loroux-Bottereau, à Saint-Julien-de-Concelles et à Vallet ;
 - Privilégier un dialogue et un appui aux démarches administratives

Chiffres clés

- 39 places dans les aires du territoire réparties sur les aires d'accueil au Loroux-Bottereau, à Saint-Julien-de-Concelles, à Vallet



Une gestion en régie qui offre un service supplémentaire

- Nouvelle organisation

Après avoir géré les aires par le biais d'un prestataire de service, la Communauté de communes Sèvre & Loire a fait évoluer le mode de gestion de ses aires, avec la mise en place d'un service en régie au 1^{er} janvier 2020.

- **Création d'une aire de passage à Saint-Julien-de-Concelles**

Suite à la volonté de la Communauté de communes Sèvre & Loire de limiter le stationnement illicite sur son territoire en période estivale et à l'adoption du schéma départemental de l'accueil et l'habitat des gens du voyage, la Communauté de communes Sèvre & Loire a mené une réflexion avec les communes sur l'aménagement d'un terrain estival.

Créé en juin 2020, le terrain de passage est situé sur la commune de Saint-Julien-de-Concelles. Il dispose d'une capacité d'accueil de 100 caravanes environ, et est ouverte en période estivale.

La Communauté de communes Sèvre & Loire en assure l'accueil des groupes, la gestion et le suivi des services fournis aux voyageurs (eau, électricité, collecte de déchets).

Aménagement Opérationnel

- **Composition de l'équipe** : 1 collaboratrice
- Missions du Service :
 - Suivi des opérations structurantes
 - Conseils auprès des élus en matière d'aménagement opérationnel

Zoom sur 2 gros projets structurants

- Requalification des voiries de la Zone Industrielle des Dorices à Vallet

Créée en 1982, la zone des Dorices à Vallet nécessite la réalisation de travaux de requalification des voies existantes. Ces travaux de requalification permettront de répondre à plusieurs objectifs :

- Sécuriser et fluidifier la circulation pour les véhicules lourds et légers,
- Sécuriser la circulation des piétons et cycles,
- Améliorer de manière générale l'environnement de la zone d'activités.



3 phases prévisionnelles de travaux dans la zone des Dorices :

- Phase 1 - 2020 : rue de la Grande Perrière, rue des Bourreliers (zone Est) et haut de la rue de l'Industrie,
- Phase 2 - 2020 : bas de la rue de l'Industrie,
- Phase 3 - 2021 : rue des Potiers.

- Réhabilitation des piscines

Le territoire de la Communauté de communes Sèvre & Loire dispose de 2 équipements aquatiques :

- la piscine Naïadolis à Vallet



- la piscine Divaquatic au Loroux-Bottreau



Afin d'améliorer le confort d'utilisation des équipements et de proposer une offre aquatique adaptée et complémentaire aux usagers, des travaux de réhabilitation et de mise aux normes sont programmés sur les deux équipements.

Après la finalisation des études de conception par la maîtrise d'œuvre au 1^{er} semestre 2020 et la sélection des entreprises de travaux, les travaux de la piscine Naïadolis, se sont déroulés de décembre 2020 à juin 2020.

Les études de maîtrise d'œuvre pour l'Espace Divaquatic ont été réalisées et les travaux ont démarré en septembre 2020 pour une durée de 18 mois au minimum.

Assainissement

- **Composition de l'équipe** : 9 collaborateurs
- Missions du Service :
 - Accueillir les usagers sur les questions d'assainissement
 - Contrôler les installations d'assainissement non collectif : conception, réalisation, bon fonctionnement et contrôles pour vente
 - Procéder à l'exploitation des systèmes d'assainissement (station d'épuration et réseau) suivis en régie
 - Réaliser, suivre et contrôler les branchements au réseau d'assainissement collectif des eaux usées, en cas d'extension de réseau et de secteurs gérés en régie
 - Suivre et contrôler les missions du délégataire pour les secteurs dont les équipements sont gérés par délégation
 - Suivre et coordonner les travaux liés au réseau, aux équipements pour le maintien ou le développement du patrimoine de la Communauté de communes Sèvre & Loire

Le service Assainissement gère l'assainissement collectif et le l'assainissement non collectif.

Chiffres clés

	2020	2021
Foyers desservis par l'assainissement collectif	15 310	16 031
Nb de litres d'eaux usées traitées par les équipements d'assainissement collectif par jour par usager	82	100
Nb de contrôles de conformité en assainissement collectif (neuf et vente)	438 (dont 258 en régie)	653 (dont 486 en régie)
Nb de consultations d'urbanisme	494 (dont 292 en régie)	582 (dont 401 en régie)
Nb de branchements neufs (hors lotissement)	143 (dont 100 en régie)	110 (dont 78 en régie)
Nb de DT/DICT sur les zones d'activités CCSL	178	194
Nb d'installations d'assainissement non collectif en service	5 275	5 357
Nb de contrôles d'installations d'assainissement non collectif réalisés		
Contrôle de conception	165	154
Contrôle de réalisation	131	134
Contrôle de vente	151	158
Contrôle de bon fonctionnement	516	773
Nb et montant des subventions accordées par la CCSL pour les réhabilitations d'assainissement non collectif individuel	10 13 155,07 €	13 32 219,16 €

Principales actions réalisées

- Mise en service de la 1^{ère} **station d'épuration 100 % CCSL avec une nouvelle technologie sur le territoire** : Biodisque



Depuis la prise de compétence au 1^{er} janvier 2018, la réhabilitation de la station d'épuration de la Débaudière à Vallet est la 1^{ère} station d'épuration neuve sous la compétence CCSL.

Elle permet de mieux traiter les eaux usées et d'améliorer la qualité de l'eau de la Sanguèze où se jettent les eaux traitées.

- **Le rassemblement de toute l'équipe** assainissement au Centre Technique Communautaire

Suite à l'harmonisation du mode de gestion des systèmes d'assainissement du territoire, tous les agents administratifs et de terrain sont rassemblés dans un même espace de travail au CTC. Après un an d'organisation, la CCSL y gagne en réactivité envers les usagers et l'équipe assainissement en cohésion d'équipe.

- La finalisation du site internet eau et assainissement

Depuis novembre 2020, le mini-site internet dédié à l'eau et l'assainissement est opérationnel. Vous y retrouverez les informations sur l'eau potable, l'assainissement collectif et non collectif et sur la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).

- **Le maintien de l'activité du SPANC sur le terrain** malgré les périodes de confinement

Horsmis la période du 17 mars au 11 mai 2020 où les services étaient fermés, (sauf exceptions liées à l'urgence de la vente d'un bien pendant cette période), pendant toutes les autres périodes de restriction de déplacement ou de confinement, le service du SPANC a assuré ses missions y compris sur le terrain avec toutes les précautions et le matériel mis à disposition des agents par la CCSL.

- **Logiciel métiers assainissement non collectif étendu à l'assainissement collectif**

Le logiciel métier (Yprésia) de l'assainissement non collectif est désormais étendu à l'assainissement collectif. L'objectif est de classer dans une seule base de données les usagers du territoire, soit en ANC soit en assainissement collectif et ainsi d'améliorer la fiabilité de nos renseignements et du suivi des usagers.

- **Nouveau délégataire pour l'exploitation des systèmes épuratoires boues activées au 01/01/2020**



Depuis le 01/01/2020, la CCSL a confié jusqu'au 31/12/2027 la délégation de l'exploitation des stations d'épuration boues activées et tout le réseau d'assainissement collectif de la CCSL à SUEZ (hors Le Landreau dont le contrat actuel dure jusqu'en 2026).

- Mise en service de la 1^{ère} **station d'épuration boues activées neuve sur le territoire**



Depuis la prise de compétence au 1^{er} janvier 2018, la CCSL a poursuivi le projet de la commune de La Regrippière pour construire la première station d'épuration boues activées en remplacement des 2 sites de lagunage.

Elle permet de mieux traiter les eaux usées et d'améliorer la qualité de l'eau de la Sanguèze où se jettent les eaux traitées.

La réalisation du bassin tampon d'eaux usées sur le réseau de Saint-Julien-De-Concelles afin d'éviter les débordements d'eaux usées brutes dans le milieu naturel.



- **Le démarrage des travaux du dernier secteur d'extension de réseau d'assainissement collectif lancé** par les communes avant le transfert de compétence



Le chantier des hameaux de l'Epine, du Caroil du Pin et du Revaud à Divatte Sur Loire est enfin lancé en 2021. 84 habitations vont avoir la possibilité de se raccorder au réseau collectif d'eaux usées dès le début de l'année 2022.

- Le choix de la CCSL de réaliser les contrôles de bon fonctionnement du SPANC en régie et la création de 2 nouveaux contrôles (0 ANC et 1 an après-vente).

La volonté forte des élus de pour mieux maîtriser le suivi environnemental des installations autonome du territoire et améliorer la qualité de l'eau dans le milieu naturel. Cette volonté s'accompagne par la création de 2 postes dans le service assainissement/SPANC.

Déchèteries & Déchets

Equipe déchèteries :

- **Composition de l'équipe :** 12 collaborateurs
- Missions du service :
 - Gestion des 2 déchèteries ;
 - Assurer l'accueil des usagers du Service ainsi que le bon fonctionnement des 2 déchèteries du territoire
 - Optimiser toutes les filières liées au recyclage et à la vente des matériaux



Equipe prévention et collecte des déchets :

- **Composition de l'équipe :** 4 collaborateurs
- Missions du service :
 - Assurer l'accueil des usagers du service public de prévention et d'élimination des déchets ménagers
 - Animer la politique « déchets », notamment autour des objectifs du Grenelle de l'environnement :
 - Réduire les quantités partant en incinération ou en stockage
 - Développer le recyclage matière et organique
 - Renforcer la réduction à la source des déchets
 - Apporter une information adaptée à l'utilisateur
 - Gérer la redevance incitative



Chiffres clés

FLUX DE DECHETS	T 2020	Ratio 2020	T 2021	Ratio 2021
ORDURES MENAGERES RESIDUELLES	5214 t	108.2 kg/hab	5219 t	106.9 kg/hab
EMBALLAGES (SACS JAUNES)	1534 t	31.8 kg/hab	1640 t	33.6 kg/hab
PAPIER	1212 t	25.2 kg/hab	913 t	18.7 kg/hab
VERRE	2687 t	55.8 kg/hab	2730 t	55.9 kg/hab
DECHETERIES	23136 t	480.1 kg/hab	27510 t	563.2 kg/hab

A partir des déchets verts déposés sur la déchèterie du Loroux Bottereau, la CCSL a produit 2000 tonnes de compost en 2020 et 1800 tonnes en 2021 (conforme à la norme NFU 44-051).

Sur les deux années 2020 et 2021 :

- 2 818 créations de nouveaux comptes usagers-clients pour accéder à nos services sur les 2 années ;
- 3267 interventions de maintenance des bacs ;
- 683 630 passages en déchèteries.

Des nouveautés pour les déchets

- **Continuité de la mise en œuvre des changements relatifs à l'harmonisation des services au 1er janvier 2019 :**
 - Fréquence de collecte généralisée une fois toutes les deux semaines (exceptés pour certains gros producteurs définis) avec de nouveaux circuits et jours de collecte
 - Extension des consignes de tri à tous les emballages plastique
 - Harmonisation de la tarification incitative
 - Nouveau logiciel de facturation
- **Projet acté UNITRI, un nouveau centre de tri en 2023**

Attribution du marché de conception, construction et d'exploitation d'un centre de tri UNITRI de Loubelande au groupement d'entreprise Brangeon Environnement et Séché Environnement. Un investissement de 34 millions d'euros. L'unité de tri sera au service de 13 collectivités réparties sur quatre départements de Loire-Atlantique, de Maine et Loire, de Vendée et des Deux Sèvres. Elle est dimensionnée pour trier 16 tonnes de déchets recyclable à l'heure soit 48 000 tonnes à l'année.

- **Mise en ligne d'un portail usagers permettant de :**
 - Télécharger sa dernière facture ;
 - Visualiser ses levées de bacs et ses dépôts en déchèterie ;
 - Réaliser toutes vos demandes en cas de déménagement, de changement de bac...
 - D'envoyer une demande via la démarche hors connexion pour les nouveaux usagers

Fauchage et balayage

- **Composition de l'équipe** : 7 collaborateurs en 2020 et 8 en 2021
- Missions du Service :
 - Entretien des abords végétalisés des routes, des chemins, des terrains et du réseau à travers champ : fauchage des accotements routiers, débroussaillage des fossés, passage du lamier d'élagage sur les haies, fauchage des chemins pédestre
 - Balayage des voiries, nettoyage des regards d'eau pluviales, aide au désherbage mécanique en bordure de trottoirs sur 7 communes du territoire
 - Mise à disposition et entretien de matériel mutualisé à disposition des services techniques des communes : broyeur de branches, regarnisseur de gazon, ganivelles

Chiffres clés

- + de 600 kms de route
- + de 200 kms de chemins
- + 200 kms de fossé à travers champs

Modification des pratiques et outils

- Modification de pratiques de fauchage : **essai généralisé à l'ensemble du territoire en 2021**

Une modification des pratiques de fauchage a été réalisée au printemps 2020.

Lors du fauchage des accotements routiers, un passage sur le rampant coté route est réalisé simultanément avec le tracteur.

Conséquences :

- Amélioration de la sécurité des abords routiers
- Réduction du volume de broyage coté route
- Surveillance du réseau facilité pour les communes
- Dégagement des passages busés plus réguliers
- Pas d'impact sur le fauchage raisonné du rampant extérieur

Le bilan très positif de cet essai conduit la CCSL à généraliser cette pratique sur l'ensemble des

communes concernées du territoire dès le début de la nouvelle saison, soit mi-avril 2021.



- **Mise en place d'une nouvelle balayeuse**

Durant plusieurs années, nos interventions de balayage à destination des communes adhérentes étaient régulièrement compromises avec de nombreuses pannes de la balayeuse intercommunale. Cela venait régulièrement perturber l'organisation du passage de la balayeuse sur le territoire.

En début d'année 2020, la CCSL a fait l'acquisition d'une nouvelle machine.

Un bilan très positif avec cette nouvelle balayeuse qui a donné entière satisfaction à tous les niveaux : efficacité, fiabilité, confort.



De plus, la CCSL propose à ses communes adhérentes, la possibilité d'utiliser des brosses 100 % métallique. Ces dernières apportent un plus en matière de désherbage écologique et retardent la croissance des herbes ligneuses, détruisent les jeunes pousses et sans pesticide.

- Intégration du Landreau dans le service commun en 2021
- pour la totalité de l'entretien des routes par la CCSL pour le fauchage. Auparavant, la commune réalisait par elle-même 2 fauchages d'accotement
- pour le balayage : d'un passage ponctuel au départ, le service réalise maintenant un passage régulier d'1/2 journée tous les 15 jours

- Inventaire précis en cours de réalisation **pour les communes de l'ex CCV**

Un inventaire précis sur le terrain est en cours pour les chemins et les fossés hydrauliques pour les communes de La Chapelle Heulin, Vallet, Mouzillon, Le Pallet afin de mettre à jour les données cartographiques. Il devrait s'achever en 2022.

- Expovall

Pas de participation du service pour les éditions d'Expovall 2020 et 2021. L'évènement a été annulé en raison des conditions sanitaires.

Patrimoine

- **Composition de l'équipe** : 10 agents
- Missions du service :
 - Suivi des opérations structurantes
 - Conseils auprès des élus en matière d'aménagement opérationnel
 - Gestion des bâtiments,
 - Gestion des voiries communautaires notamment dans les Zones d'Activités
 - Entretien des bâtiments

Un soutien technique pour la gestion des équipements et des espaces extérieurs

- Service bâtiments :
 - Gestion de 25 bâtiments
 - Chantiers en régie
- Service propreté :
 - 11 bâtiments
 - 5 000 m² de bâtiments entretenus
 - Livraison de bacs en binôme avec le service déchets
 - Passage à l'utilisation de produits naturels
 - Achat d'un laveur de sols sans produit, pour un montant de 3500 €
 - Commandes de fournitures pour un montant de 12 700 €
- Services espaces verts/voirie :
 - 13 sites
 - Entretien de voirie communautaire
 - 4,4 tonnes enrobé à froid posé en 2020
 - Pose de panneaux signalétique
- Gestion des véhicules :
 - Réception de deux fourgons électriques dans le cadre du « territoire à énergie positive pour la croissance verte » financé par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire
 - Parc de 24 véhicules, dont 4 véhicules « verts »
- Administratif & événementiels :
 - 11 ventes Agorastore : 40 500€
 - 247 déclarations de travaux (DICT) traitées
 - Évènementiel : 300 heures de préparation d'événements et 60 salles préparées

Transition écologique

- **Composition de l'équipe** : 2 collaborateurs
- Missions du Service :
 - Elaboration et animation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
 - Mobilisation de l'ensemble des services de la CCSL afin d'intégrer une politique de transition écologique et énergétique dans les missions et projets à venir à travers les thématiques suivantes :
 - Energie - Agriculture/alimentation -
 - Economie circulaire -
 - Aménagement/urbanisme/adaptation au changement climatique – Habitat –
 - Mobilité - Eau



Principales actions réalisées

- **Création d'une** nouvelle politique publique : la transition écologique

Avec la mise en place de la nouvelle gouvernance en 2020, une nouvelle commission communautaire a été instaurée, portant uniquement sur le sujet de la transition écologique.

Elle a pour rôle de mettre en place le PCAET et de mener les actions qui en découleront.

Cet axe est inscrit dans la feuille de route du mandat 2020 à 2026.

- Réalisation du diagnostic PCAET en 2020

Un diagnostic du territoire relatif au PCAET a été réalisé en partenariat avec le SYDELA afin de quantifier les consommations énergétiques, les émissions de gaz à effet de serre, le stockage du carbone, les polluants atmosphériques, la production d'énergies renouvelables et de mesurer la vulnérabilité du territoire face au changement climatique

- Elaboration du PCAET en cours en 2021

- Définition d'une stratégie territoriale comprenant 5 grands axes thématiques (habitat, mobilité, adaptation au changement climatique, mobilisation des acteurs économiques et des consommateurs, développement des énergies renouvelables)
- Engagement dans une démarche d'économie circulaire avec la constitution d'une équipe projet et le recrutement d'une chargée de mission
- CCSL lauréate d'un appel à projet national sur l'élaboration d'un Projet alimentaire territorial et recrutement d'une chargée de mission
- Etude de faisabilité interne sur un service d'accompagnement à la rénovation énergétique des ménages et du secteur tertiaire, avec le service habitat



BILAN DES ACTIONS 2020-2021

de la Communauté de communes Sèvre & Loire

Pôle Solidarités



Action sociale & solidarité

- **Composition de l'équipe** : 1 collaboratrice
- Missions du Service :
 - Mettre en œuvre la politique d'action sociale de la collectivité : Politique du logement et du cadre de vie : Gestion des logements d'urgence temporaires sociaux et des logements pour personnes victimes de violences conjugales, hors logements de secours
 - Gestion des locaux affectés aux associations caritatives d'intérêt communautaire
 - Soutien et partenariat aux associations à caractère social et caritatif dont le rayonnement est communautaire

Chiffres clés

- 23 associations soutenues par la CCSL qui interviennent dans divers domaines tels que la dépendance des personnes âgées ou en situation de handicap, aide aux personnes en difficultés financières ou sociales, prévention santé, ou insertion professionnelle. Soutien de la CCSL par des subventions de fonctionnement ou des mises à disposition de bâtiments.
- 71 **500 € en 2020 et 74 300 € en 2021 de subventions** allouées aux associations à caractère social de rayonnement communautaire

Travailler ensemble



Point Relais Emploi

- **Composition de l'équipe** : 1 agent
- Missions du service :
 - Accompagnement à la recherche d'emploi et au projet d'insertion professionnelle
 - Accès à internet et accompagnement aux outils numériques
 - Accompagnement dans les démarches liées à Pôle Emploi : information, inscription, actualisation...
 - Accompagne les entreprises et les collectivités dans leur projet de recrutement - pré-sélection des candidats, mise en relation, orientation vers les partenaires de la reconversion et de la formation...
 - **Mise en place d'ateliers thématiques**
 - Co-développe des partenariats "Mission Locale, Cap Emploi, Pôle Emploi, CMA, CLEFOP, Département, Auto-entrepreneurs..."

Chiffres clés

- Accueil des usagers : 302 personnes accueillies
- Accompagnement des entreprises : **233 offres d'emploi**
- Les Rendez-Vous de l'emploi : plus de 75 personnes ont bénéficiées de ces ateliers thématiques

Principales actions réalisées

Ouvrir le champ des possibles

Mars à décembre

RDV de l'EMPLOI

- ▶ Découvrir un métier
- ▶ Construire un projet
- ▶ Gagner en confiance

Retrouvez le programme
lentrainante.cc-sevrouloire.fr
02 51 71 92 13

révère loire lentrainante

Des **ELLES** pour
l'entreprise
Le vignoble **se mobilise**

- **Les Rendez-vous de l'emploi**
Un atelier gratuit par mois pour permettre d'identifier ses atouts, de préparer un entretien d'embauche, de se projeter dans une reconversion professionnelle, pour visiter une entreprise ...
L'objectif est de se préparer au mieux afin de trouver un nouvel emploi grâce à la technicité et les ressources des coachs pour mobiliser les points forts de chaque personne.
- **Des Elles pour l'entreprise**
Différents partenaires du Vignoble se mobilisent pour l'emploi durable des femmes. Sur le territoire du Vignoble Nantais, les femmes sont davantage touchées par le chômage. En parallèle, des entreprises ont des difficultés de recrutement sur les postes traditionnellement masculins. Pourquoi ne pas embaucher une femme ?

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

- Composition **de l'équipe** : 32 agents
- Missions du Service :
 - Accompagner la personne dépendante dans son quotidien pour qu'elle reste le plus longtemps possible à son domicile

Chiffres clés

- 28 370 heures en 2020 et 29 376 en 2021 réalisées chez les usagers
- 292 en 2020 et 257 en 2021 bénéficiaires pris en charge

Principales actions réalisées



- Continuité du service pendant la crise sanitaire

Dans ce contexte particulier de crise sanitaire, le SAAD a poursuivi son activité et ainsi soutenu les personnes dépendantes accompagnées par le service pour rompre cet isolement social imposé. Ce service, indispensable au bien-être des personnes suivies, a continué d'assurer ses missions essentielles d'aide à la toilette, d'aide au repas et d'aide au courses grâce à la mobilisation de toute l'équipe aussi bien sociale qu'administrative. Merci à toutes pour ce professionnalisme.

- Ateliers Internes

Lors d'ateliers internes, l'équipe du SAAD a redéfini les valeurs du service :

Respect de la personne et de ses habitudes
Professionalisme : **amabilité, sens de l'accueil, compétence, réactivité, discrétion, confidentialité, disponibilité, adaptation**

Ecoute active : non jugement, bienveillance

Confiance, respect et complémentarité entre collègues

Sens du service public : accès du service à tous les publics, équité dans le service rendu, continuité et suivi du service, image de la collectivité

- Spectacle de danse interactif « La Danse du Présent » proposé aux usagers du SAAD en septembre 2021 dans le cadre du PCT de la CCSL



Service soins infirmiers à domicile (SSIAD)

- **Composition de l'équipe** : 15 collaborateurs
- Missions du Service :
 - Favoriser le maintien à domicile et préserver l'autonomie de personnes âgées et/ou handicapées
 - Apporter une solution alternative à l'entrée en établissement ou à l'hospitalisation lorsque les conditions matérielles, psychologiques et sociales le permettent ; Faciliter le retour à domicile après une hospitalisation
 - Soutenir les aidants et les familles
 - Accompagner les personnes en fin de vie désireuses de rester à leur domicile



Chiffres clés

- 102 patients accompagnés
- 26 649 jours d'accompagnements sur 2 ans
- Un taux d'occupation du service de 96 % en 2020 et 100,38 % en 2021

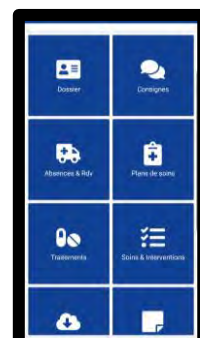
Principales actions réalisées

Octobre 2021 : **Changement du logiciel métier et mise en place de la télégestion pour l'équipe** soignante

Le SSIAD bénéficiait d'un logiciel de gestion nommé MENESTREL depuis 1992. Ce logiciel n'était plus développé depuis plusieurs années. Néanmoins les besoins et les attentes en matière de gestion métier évoluant, il était important de se moderniser.

En lien avec le service informatique et le contrôle de gestion, le SSIAD a pu définir ses besoins et mettre en concurrence, en tenant compte de la politique d'achats de la CCSL.

A partir de septembre 2021, de nombreuses heures de formation ont été dispensées afin de pouvoir maîtriser rapidement ce nouvel outil.



Interface présente sur les smart phone des soignants

Redimensionnement du service

Un projet de redimensionnement du SSIAD a été travaillé afin de répondre à une demande toujours plus forte des personnes en perte d'autonomie et d'équilibrer le budget.

Cela s'est fait en plusieurs étapes :

- Décembre 2020 : un mail est envoyé à l'ARS pour demander 3 places supplémentaires
- Mai 2020 : un courrier est envoyé à l'ARS pour demander 3 places supplémentaires à 18 000 euros la place PH et 15 500 euros la place PA
- Juillet 2021 : réponse orale de l'ARS qui octroie au SSIAD 1 place PH à 16 000 euros. Soit 1 400 euros de plus que notre dotation par place PH.



Stagiaire ingénieur qualité et gestion des risques

Une stagiaire de l'université d'Angers suivant le cursus d'ingénieur spécialité Génie Biologique et santé a travaillé 3 mois au sein du SSIAD.

L'objectif de son stage était de participer à la préparation de l'évaluation externe qui aura lieu en 2022, de contribuer à la gestion et au recensement de la documentation : création, mise à jour, diffusion de documents et de participer à l'élaboration de procédures utiles pour le service. Merci Maëla !

